

DANS L'ATTENTE D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

## Rentrée parlementaire sur fond d'incertitude

Page 5



RETARD DES OPERATIONS DE CURAGE DES AVALOIRS

## L'ETERNEL RECOMMENCEMENT

Page 5

# MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1662 | Ven. 31 août - Sam. 1<sup>er</sup> septembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JEUX PARALYMPIQUES, JUDO

## Deux médailles de bronze pour l'Algérie

Page 16

L'ANP FRAPPE FORT À BOUMERDES



# Dix terroristes éliminés à Ammal et à Bordj Ménéaïel

Page 4

OULD ABBÈS INSISTE SUR LA FORMATION DE MÉDECINS EN CHIRURGIE DE POINTE

## En finir avec la dépendance à l'étranger

Page 4



RÉCEPTION DE 140 NOUVEAUX LYCÉES EN DÉCEMBRE PROCHAIN

## Le problème de surcharge résorbé ?

Page 4

CONSTANTINE

## Neuf personnes décèdent dans un puits

Page 24



104

personnes ont trouvé la mort et plus de 5.000 autres ont été affectées par le choléra durant ces six derniers mois en Guinée, ont annoncé mercredi les autorités sanitaires dans un bulletin de santé.

350

millions de diabétiques ont été recensés dans le monde en 2011 grâce à la Fondation mondiale du diabète qui a tiré la sonnette d'alarme sur la propagation de la maladie de par le monde.

17.500

cartables, comprenant toutes les fournitures scolaires adaptées à chaque palier, sera distribué "dès la prochaine rentrée" à Oum El-Bouaghi à des élèves issus de familles nécessiteuses, indique le directeur de l'Action sociale.

## Air Algérie renforce son réseau

La compagnie nationale aérienne, Air Algérie, a annoncé mercredi dernier avoir obtenu 14 vols supplémentaires à compter du 26 août 2012 sur l'ensemble de son réseau pour couvrir "une demande exceptionnelle". "Suite à la demande exceptionnelle enregistrée cette année, Air Algérie a pu obtenir au total 14 vols supplémentaires à compter du 26 août sur l'ensemble du réseau", précise un communiqué de la compagnie. "La rotation supplémentaire sur Paris est prévue entre le 30 août et le 3 septembre 2012 avec une moyenne de 6.453 sièges supplémentaires au total", ajoute-t-on. Selon la même source, 12 vols sont prévus vers l'aéroport Charles de Gaulles (Paris), alors qu'un vol est prévu sur la liaison Oran-Paris et un autre sur la liaison Alger-Marseille. Par ailleurs, Air Algérie a indiqué que d'autres vols sur Marseille, Alicante, Barcelone (Espagne), Tunis, Bruxelles, et Istanbul ont été accordés et lancés. La compagnie souligne en outre qu'elle a mis en place 15 promotions depuis le début de l'année 2012 pour les prix des billets au départ de France. "Durant le mois de Ramadhan, la compagnie avait lancé une promotion de 60% de réductions appliquée sur toutes les destinations au départ de l'Algérie ainsi que de l'étranger vers l'Algérie", précise-t-on. Cette promotion a



réduit le billet Paris-Alger à 228 euros (A/R), à 187 euros pour la ligne Lyon-Alger (A/R) et 155 euros pour Marseille-Alger (A/R).

Une autre promotion a été également lancée par Air Algérie à partir de la France depuis le 13 août jusqu'au 10 septembre. Elle concerne les lignes reliant Paris-Lyon-Marseille à Alger. Le prix du billet pour cette promotion est de 210 euros en Aller-Retour (A/R) vers Alger à partir de Paris, Lyon et Marseille, précise Air-Algérie.

## Destruction de 42 constructions illicites à Bourouba

Les éléments de sûreté de la circonscription administrative



d'El Harrach ont assuré, mercredi aux environs de 5h, une couverture sécuritaire aux alentours du stade mitoyen de la cité Lakhdaria de Bourouba lors de l'opération de destruction des constructions anarchiques édifiées à l'intérieur de l'enceinte du stade.

"Trois individus ont envahi et endommagé les vestiaires", indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) précisant que "ces trois personnes ont été arrêtées par les agents de police et conduites au siège de la sûreté de Daira dans l'attente de les déférer devant la justice". Sur la base d'une autorisation du président de l'APC de Bourouba, circonscription administrative d'El Harrach, les agents de la commune ont procédé à la destruction de 42 battisses en cours de construction sous la couverture sécuritaire des éléments de sûreté d'El Harrach soutenus des éléments de police relevant des unités de Sûreté républicaines, des éléments relevant de la circonscription Est de la police judiciaire et de l'équipe de recherches et d'investigations relevant de la sûreté d'Alger.

## Le CNASPS salue la décision de Ban Ki-moon

Le Comité national de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) s'est dit "satisfait" du renouvellement par le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, de sa confiance en son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Christopher Ross, dans un communiqué rendu public mercredi. "Le CNASPS a enregistré avec satisfaction la confirmation, par M. Ban Ki-moon, de Ross en tant que son envoyé personnel pour le conflit au Sahara occidental, à la suite de la récusation non fondée de ce dernier par le Royaume du Maroc", lit-on dans le communiqué. Après s'être félicité de la décision de M. Ban, le CNASPS a souhaité voir M. Ross "continuer sa mission afin de la voir aboutir par l'organisation rapide d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, tel que le stipulent les différentes résolutions pertinentes du Conseil de sécurité". En outre, le CNASPS a espéré "vivement" voir M. Ross agir urgemment pour le respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, afin de "protéger les populations sahraouis des graves violations quotidiennes vérifiées et perpétrées par l'ad-



ministration d'occupation marocaine". Il est à rappeler que le chef de l'Onu avait maintenu M. Ross dans sa mission, réaffirmant que les termes de la médiation onusienne dans le conflit opposant le Maroc au Front Polisario demeuraient "inchangés". Ainsi, M. Ban avait refusé la demande marocaine de remplacer M. Ross en tant que médiateur dans le conflit du Sahara occidental, confirmant son maintien en qualité d'envoyé personnel.

## Des portraits de célébrités... avec des touches de clavier

L'artiste australien connu sous le nom de Workbyknight, dévoile sur la Toile des portraits de célébrités faits avec toutes sortes de touches : touches de claviers d'ordinateurs, touches de machines à écrire, mais aussi de boutons ou de morceaux de broderies, comme autant de pixels. Une sélection des célébrités a été faite à partir du site Pinterest. Ainsi, vous aurez l'occasion d'apercevoir la chanteuse anglaise Amy Winehouse, l'acteur Bruce Willis, le chanteur John Legend, et le basketteur récemment champion de NBA LeBron James. L'artiste australien révèle sur le site internet Shadowness "qu'une grande partie de son travail est influencée par la transition de l'analogique au numérique. L'utilisation de jeux anciens, des clés, des touches de machine à écrire, des montres analogiques (cadrans), sont utilisées pour représenter l'ère analogique. L'ère du numérique est suggérée avec une touche du clavier, des boutons de calculatrice, mais aussi de boutons de téléphone."

## Une fillette révolutionne son école

Une jeune écolière brésilienne s'est indignée sur Facebook des conditions de travail dans son école. Une initiative soutenue par bon nombre d'internautes.

A seulement 13 ans, Isadora Faber s'est livrée à un véritable exercice de journalisme sur Facebook. Troublée et passablement énervée par la situation préoccupante dans laquelle se trouve sa petite école municipale du sud du Brésil, la petite fille n'a pas hésité à raconter, photos à l'appui, les piètres installations dans lesquelles elle et ses camarades de classe travaillaient. Et en peu de temps, la fillette a obtenu près de 6.000 mentions j'aime selon Le Point, et beaucoup de commentaires approuvateurs. Il faut dire que l'insalubrité des locaux n'aurait pu laisser personne indifférent : fils électriques dénudés, portes éventrées, vitres brisées... Et ce n'est pas tout, une vidéo postée montre même le chaos qui règne dans la classe pendant les cours de maths. Mais si la courageuse fillette a reçu beaucoup d'encouragements sur le réseau social, elle s'est tout de même attirée les foudres de ses professeurs, et plus surprenant, des autres élèves qui pour la plupart ont craint des représailles. Bien que sa famille la soutienne, Isadora risque quand même d'être sanctionnée, après son refus de fermer la page Facebook en question. Son initiative a même été qualifiée d'absurde par les professeurs, selon Estado de S. Paulo. Mais si la polémique continue d'enfler, les locaux quant à eux ont été rénovés. L'initiative de cette petite fille, qui au-delà de montrer la vérité de son école, souhaitait attirer l'attention sur la "vérité des écoles publiques", a définitivement porté ses fruits.

D  
I  
X  
I  
T

## Abdelkader Bensalah :

« Des défis immenses et complexes nous interpellent aujourd'hui, à leur tête l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Proche-Orient et les bouleversements en cours dans le monde arabe, qui ont porté atteinte à l'équilibre géopolitique aux niveaux régional et international (...) Je tiens à exprimer les préoccupations de l'Algérie face aux derniers développements enregistrés dans la région du Sahel avec ce qu'ils comportent comme dangers et menaces sur la sécurité et à la stabilité dans cette région. Le terrorisme, le trafic d'armes, le sous-développement et la pauvreté qui caractérisent cette région ont accentué la fragilité de la situation qui y prévaut. »

MARCHÉS INFORMELS, ILS SÉVISSENT DEPUIT DES ANNÉES

## Le coup de balai de l'État

En un clin d'œil, l'État a « nettoyé » les artères des villes algériennes des marchés informels. Une décision, certes, très difficile à entreprendre, surtout que cela fait des années que le phénomène existe et vu les conséquences qui pourraient en découler. Toutefois, l'État a décidé d'en finir avec ce phénomène qui, faut-il le signaler, a engendré des pertes sèches de plusieurs milliards de dollars à l'économie nationale. Mais, il a suffi de quelques petits jours seulement pour éradiquer, une fois pour toutes, un phénomène qui existait depuis de longues années.

PAR LOTFI HADJI

La décision a été enfin prise par l'État algérien pour mettre fin à l'informel qui a beaucoup nuit à l'économie du pays. La triste image du phénomène des marchés informels vient d'être effacée, elle qui a marqué pendant tant d'années plusieurs quartiers de l'Algérois et qui a fait de la capitale une des cinq villes les plus sales au monde. Cette image fait partie, désormais, du passé. En un clin d'œil, l'État a renversé toutes les données après une longue période d'anarchie. Bachedjerrah, Belouizdad, rue de la Ly... et la liste est encore longue, sont des quartiers d'Alger ayant souffert durant plus de 15 ans des affres des étals sauvages, des ordures, de rixes et de règlements de comptes entre jeunes vendeurs. Cela n'existera plus. L'éradication définitive de ces marchés informels a été grandement saluée par les citoyens, surtout ceux qui habitent au cœur de ces marchés anarchiques. Ces derniers ont poussé un grand "ouf" après la décision courageuse de l'État. Certains la qualifient d'historique, car cela a été fait dans une conjoncture marquée par des événements et des soulèvements populaires dans les pays voisins. Un risque que l'État a pris avec une grande prudence tout en sachant que l'occasion est venue pour passer à l'action. Une action que les citoyens ont comprise et vivement saluée. Toutefois, la "guerre" n'est pas encore

remportée, mais des "batailles" contre l'informel sont déjà gagnées par l'État. Certes, des réactions ont été enregistrées ici et là, de la part des jeunes vendeurs mécontents suite à l'éradication de leurs baraques de fortune, toutefois aucun incident grave n'a été signalé. Pourtant, tout le monde s'attendait à une réaction conséquente des vendeurs. Mais il semble que ces derniers ont fini par accepter la force de la nature, car ils savent qu'ils ont violé les trottoirs, installé des tables sans autorisation, instauré leur diktat et dégagé des images sales là où ils exercent au noir.

### Les commerçants exerçant sans registre de commerce, l'autre combat

L'État a décidé de combattre le marché informel, ce mal qui engendre, chaque année, des milliards de dollars de perte pour l'Algérie. Une décision, certes, qui vient un peu tard, après tant d'années d'existence des marchés noirs, mais toujours est-il que cette importante décision va sauver l'économie nationale d'autres pertes fatidiques en dollars. Cependant, la guerre déclarée aux vendeurs informels doit concerner ceux exerçant en cachette, c'est-à-dire les commerçants « réglos », mais qui n'ont pas de registre de commerce et qui continuent à travailler sans être « dérangés ». A Alger, à titre d'exemple, plus de 10.000 commerçants exercent sans registre de commerce, selon une source



Les Algérois se réjouissent de récupérer leurs espaces publics.

digne de foi. Ces milliers de commerçants ayant de luxueuses boutiques dans l'Algérois évitent de payer les impôts, surtout que la plupart d'entre eux ont loué des locaux à des prix faramineux. Face à cette situation, les responsables locaux ont brillé par leur absence. Ils ont laissé les choses telles qu'elles sont, cela depuis plus de dix ans déjà. Il est temps d'agir et combattre ces commerçants malhonnêtes. Autre fait à signaler, des milliers de jeunes personnes, dans la majorité des cas des étudiants et des chômeurs, ont été engagés par certains commerçants pour devenir vendeurs dans des boutiques, mais sans qu'ils ne bénéficient des assurances sociales. Cette énième problématique, faut-il le rappeler, n'a pas été prise en considération par les responsables des APC. Eux qui devaient contrôler les propriétaires des boutiques en faisant des inspections inopinées dans le cadre de la prise en

charge juridique et administrative des employés. Mais, encore une fois, nos responsables locaux ont brillé par leur absence, causant des préjudices graves aux employés et aux revenus du Trésor public. En plus d'un salaire médiocre tournant autour de 10.000 à 12.000 DA/mois, les jeunes qui sont recrutés dans les magasins à Alger font, souvent, l'objet d'insultes et d'humiliation de la part de leurs employeurs. Cette situation a poussé des centaines d'employés à quitter leurs emplois et endurer, une nouvelle fois, le chômage. Un taux de chômage qui tourne autour des 10%, chiffre révélé par l'Office national des statistiques (ONS), faut-il le rappeler. Un chiffre qui devait être pris en considération par les pouvoirs publics, malgré des efforts considérables consentis par ces derniers pour lutter contre le chômage.

L. H.

DU DÉBUT DU MOIS DE JUILLET JUSQU'AU 18 AOÛT

## Plus de 3 milliards DA de ventes sans factures

PAR RAYAN NASSIM

Un total de 3,28 milliards DA de transactions commerciales sans factures, en baisse de 64,58% par rapport à 2011, a été enregistré par les services du contrôle du ministère du Commerce durant la période allant du 10 juillet au 18 août 2012, selon un bilan rendu public par le ministère rapporté par l'APS. Durant la même période de l'année 2011, ce montant avait atteint 9,26 milliards DA, indique un bilan du ministère qui couvre le mois de Ramadhan dernier et les dix jours qui l'ont précédé.

Les opérations de contrôle ont permis d'effectuer 178.477 interventions qui se sont soldées par 42.410 infractions à la réglementation et l'élaboration de 40.916 procès-verbaux d'infraction, précise la même source. Les marchandises saisies ont atteint une valeur de 53,6 millions DA pour diverses infractions, alors que 2.864 locaux ont été fermés, ajoute la même source. Au chapitre du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les interventions ont permis de relever 17.705 infractions et de dresser 17.255 procès-verbaux d'infraction avec la fermeture administrative de 986 locaux. Ces interventions ont permis également la saisie de 348,59 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation d'une valeur de 48,3 millions DA. Au plan du contrôle des pratiques commerciales, 24.705 infractions ont été relevées et 23.661 procès-verbaux ont été dressés avec la ferme-

ture administrative de 1.878 locaux. Ces opérations ont permis de mettre au jour un chiffre d'affaires totalisant 3,28 milliards DA de transactions sans facturation et la saisie de marchandises d'une valeur de 5,2 millions DA. Quant aux principales infractions aux pratiques commerciales enregistrées du 10 juillet au 18 août 2012, elles sont représentées par le non affichage des prix et des tarifs, soit 61,06% du nombre total des infractions avec 15.084 infractions. Les infractions liées à la non facturation des transactions commerciales sont au nombre de 2.847, soit 11,52 % des infractions. L'opposition aux opérations de contrôle a atteint 1.647 infractions, l'application de tarifs illégaux s'est élevée à 334 cas, alors que 299 pratiques d'une activité commerciale autre que celle inscrite au registre du commerce ont été enregistrées. Le nombre des interventions effectuées par les services de contrôle du ministère a progressé de 14,54% à 178.477 interventions du 10 juillet au 18 août 2012 contre 155.815 durant la même période de l'année précédente. Le nombre d'infractions a évolué quant lui de 9,65% passant de 42.410 contre 38.679. Selon le bilan du ministère, le montant des marchandises saisies a évolué de 133,04% à 53,6 millions contre 23 millions durant la même période de l'année 2011. La fermeture administrative des locaux a connu une légère hausse de 0,74% s'établissant à 2.864 contre 2.843 durant la même période de l'année précédente. R. N.

### SOUS LA PLUME

## Pas de "printemps" pour les impénitents

PAR SORAYA HAKIM

L'information était dans l'air. La rumeur enflait. Aujourd'hui, finie la politique du laisser-aller. Place au "kazoul". L'État a décidé de ruer dans les brancards de l'informel. Il est peut-être trop tôt de parler d'éradication définitive mais ce qui est sûr c'est que la volonté existe et elle s'est traduite par la liquidation pure et simple de tous ces pseudo stands qui clochardisaient les quartiers de la capitale qui foisonnait de vendeurs qui faisaient dans l'informel. C'est fait aujourd'hui Alger va reprendre ses

« C'est fait. Aujourd'hui Alger va reprendre ses droits, les résidents exaspérés par une situation invivable vont pouvoir respirer et les pouvoirs publics mettre enfin un terme à l'économie parallèle qui affaiblit chaque jour, un peu plus, les caisses de l'État. »

droits, les résidents exaspérés par une situation invivable vont pouvoir respirer et les pouvoirs publics mettre enfin un terme à l'économie parallèle qui affaiblit chaque jour, un peu plus, les caisses de l'État. Mais ce n'est pas tout, les autorités ont ouvert deux brèches, l'une pour l'informel et l'autre pour les commerçants indécents qui opèrent sans facture pour certains, sans registre de commerce pour d'autres ou encore qui font

dans les infractions aux pratiques commerciales. Il faut croire que l'État a décidé de frapper dur puisque les constructions anarchiques ont été inscrites au registre des destructions qui se sont faites sous la couverture sécuritaire. Les éléments de la police sont tous azimuts sur le pied de guerre. Ceux qui ont été chassés à coups de bulldozers ne comptent pas en rester là si l'on en croit certains désabusés qui, si ils ne reviennent pas « à leurs tables de fortune » promettent d'incendier tout sur leur passage en faisant référence aux

émeutes de janvier 2011. Ces désenchantés que l'État a laissés faire durant des années, ne comprennent pas aujourd'hui ce revirement de situation. Toutes les choses ont une fin. A-t-on gagné la guerre contre l'informel ? Pour l'heure une bataille vient d'être gagnée voire un défi relevé en attendant celui de la lutte contre les narcotrafiquants, mais là on en est encore loin.

L'ANP FRAPPE FORT À BOUMERDES

# Dix terroristes éliminés à Ammal et à Bordj Ménaïel

*Dix terroristes de l'ex-GSPC activant sous la bannière de katibat El Akram ont été éliminés, dans la journée d'avant-hier, au cours de deux opérations militaires menées simultanément à Ammal et à Bordj Ménaïel.*

PAR TAHAR OUNAS

Les soldats de l'ANP qui se sont redéployés depuis près d'une semaine dans les maquis d'Aït Oulemou dans les monts de Djerrah relevant de la commune d'Ammal à une trentaine de km au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, ont réussi à mettre hors d'état de nuire, neuf dangereux terroristes dans une offensive militaire, la plus importante après celle menée en février dernier dans les maquis de Béni Amrane.

Leurs armes à feu y ont été récupérées et un important lot de munitions fut récupéré, selon nos sources qui précisent que les dépouilles mortelles des éléments de l'organisation terroriste de l'ex-GSPC que dirige l'émir national Droukdel, ont été acheminées vers la morgue de l'EPH de Thénia pour identification. L'armée avait, faut-il le rappeler, pilonné, lundi dernier, un vaste périmètre des maquis précités et capturé un terroriste qui aurait fourni des informations sur la présence des hordes sanguinaires dans



Les maquis en passe d'être nettoyés des groupes sanguinaires qui y sévissent. π

cette région connue pour être le fief traditionnel des terroristes de l'ex-GSPC. Cette opération, selon nos sources, pourra durer encore et ce, jusqu'à déloger les terroristes qui y écument depuis plusieurs années.

Egalement, deux autres terroristes ont été éliminés dans la matinée de ce jeudi dans une embuscade de l'armée près de la localité Ain El Hamra dans la commune de Bordj Ménaïel leurs corps inertes ont été transportés à la morgue de l'hôpital de la même ville. Le ter-

roriste abattu dans la localité d'Ain El Hamra dans la commune de Bordj Ménaïel à l'est de Boumerdès, jeudi dernier, a été identifié, hier. Il s'agit selon des sources au fait de la situation sécuritaire du terroriste Tadjer Youcef dont l'âge ne dépasse pas les 20 ans.

Il est originaire de la commune limitrophe de Legata et avait rejoint les maquis depuis près d'une année pour rallier les rangs de katibat Al Arkam qui active dans le triangle de Legata-Zemmouri-Thénia. Le champ

d'action de cette katiba de l'ex-GSPC que dirige l'émir national Abdelmalek Droukdel alias Abou Mousâab Abdelouadoud, s'étend jusqu'aux limites frontalières de la wilaya de Boumerdès avec celle de Bouira en passant par les maquis de Lakhdaria. Elle avait participé à plusieurs attentats notamment contre les services de sécurité. Ce terroriste, selon nos sources, avait des contacts avec des émirs et cadres de katibat Al Arkam dont l'émir de série de Legata, Tadjer Zouheir, alias Handhalla éliminé peu de temps avant le mois du carême dernier avec son adjoint dans une embuscade militaire dans la localité de Mendhoura. Par ailleurs, les neuf autres acolytes de Droukdel éliminés, parallèlement dans les maquis d'Ammal, sont toujours en cours d'identification au niveau de la morgue de l'hôpital de Thénia.

Ainsi, par ces éliminations, le nombre de terroristes abattus depuis le début de l'année en cours avoisine la quarantaine dans les différentes opérations militaires menées çà et là dans la wilaya de Boumerdès. C'est dire que les phalanges locales de l'ex-GSPC sont décimées et l'opinion public s'interroge depuis un certains temps sur le nombre des terroristes activant encore dans les maquis.

T. O.

OULD ABBÈS INSISTE SUR LA FORMATION DE MÉDECINS EN CHIRURGIE DE POINTE

## En finir avec la dépendance à l'étranger

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a insisté jeudi à Tipasa sur la nécessité de former des praticiens en chirurgie de pointe dans l'optique de mettre un terme à la dépendance de l'étranger.

En visitant la clinique médico-chirurgicale infantile Mohamed Tolba de Bou Ismail, Ould Abbès a indiqué à la presse avoir demandé aux coopérants étrangers travaillant avec cette clinique de "former des

médecins algériens ici ou à l'étranger pour mettre un terme à la dépendance extérieure et au transfert des malades algériens vers l'étranger, dont notamment des enfants". Lors de cette visite, le ministre s'est déclaré "satisfait" des prestations fournies par l'équipe médicale algérienne exerçant dans cette clinique (relevant de la sécurité sociale), estimant que ces médecins "ont fait preuve de leurs compétences en matière de chirurgie à cœur ouvert notamment, opération d'une extrême délicatesse requérant beaucoup de doigté". Dans le but d'améliorer davantage les prestations dispensées par cette structure de santé, des instructions ont été données par le ministre à ces responsables afin de la "doter, dans l'immédiat, d'un scanner indispensable pour le travail d'une structure de ce niveau". Ould Abbès a indiqué, par ailleurs, que cette clinique "est appelée,

avant la fin de l'année en cours, à travailler en coordination avec l'hôpital de chirurgie cardiaque pour enfants de Draâ Ben-Khedda (Tizi-Ouzou)", dont les travaux sont "en voie d'achèvement", ainsi qu'avec la clinique Abderrahmani de Bir Mourad Rais (Alger), dans le but, a-t-il dit, d'une "meilleure prise en charge de la chirurgie cardiaque pour enfants, en vue d'arrêter le transfert de nos malades vers l'étranger, et ce à partir de 2014".

Soulignant que "les médecins algériens ont prouvé leur compétence à l'étranger, comme l'attestent les responsabilités qui leur sont confiées au niveau de nombreuses cliniques spécialisées", le ministre a assuré que "tout sera fait pour aider les médecins exerçant en Algérie, en leur fournissant le nécessaire pour éviter leur départ à l'étranger". Selon la présentation faite au min-

istre par le directeur de cette structure, la clinique de Bou Ismail est dotée d'une capacité de 78 lits, trois blocs opératoires, une salle de radiologie et une autre pour les analyses médicales. Elle dispose de 22 médecins spécialistes.

Selon le bilan de ce responsable, cette clinique a effectué, durant les sept premiers mois de l'année en cours, 237 interventions cardiaques, dont 104 à cœur ouvert, sachant qu'aucun malade n'a été transféré, cette année vers l'étranger, ce qui a été très apprécié par le ministre, a-t-on relevé. Considérant la précision que requiert ce type de chirurgie, le ministre a demandé à ce qu'aucun médecin étranger "ne reparte dans son pays sitôt son opération achevée". Il faut, a-t-il dit, "qu'il suive son malade pendant une période post-opératoire d'au moins huit (8) jours".

L. B.

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

#### 10 morts et 128 blessés en une journée

Dix personnes ont trouvé la mort et 128 autres ont été blessées dans 45 accidents de la route durant la journée du jeudi 30 août à travers 21 wilayas du pays, a indiqué vendredi un communiqué de la Gendarmerie nationale. Ces accidents ont également occasionné des dégâts matériels importants à 71 moyens de locomotion impliqués, a précisé la même source.

L'accident ayant fait le plus grand nombre de blessés a été enregistré à 22h sur la RN 01 à la sortie nord de Tamanrasset, au lieu dit Outoul, a précisé la Gendarmerie nationale.

En amorçant un virage dangereux, a-t-on expliqué, le conducteur d'un autocar se dirigeant vers Ghardaïa a perdu le contrôle de son moyen de locomotion qui s'est renversé. L'accident a occasionné des blessures à des degrés divers à 21 passagers, qui ont été évacués vers l'hôpital de Tamanrasset.

APS

RÉCEPTION DE 140 NOUVEAUX LYCÉES EN DÉCEMBRE PROCHAIN

## Le problème de surcharge résorbé ?

Le ministre de l'éducation nationale, M. Boubkeur Benbouzid, a annoncé jeudi à Alger, la réception de 140 nouveaux lycées en décembre prochain, sur un total de 500 prévus pour faire face au problème de surcharge dans les classes de première année secondaire. Avec la réception de ces nouveaux lycées réalisés en 2008, le nombre atteindra 530, a indiqué M. Benbouzid lors de la réunion consacrée à la concertation avec les syndicats relevant du secteur, en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Il a précisé à ce propos, que la réalisation de ces nouveaux lycées répond au problème de surcharge qui devrait se poser en raison du passage des élèves ayant achevé le cycle moyen de l'ancien système et ceux du nouveau (après les réformes).

M. Benbouzid a déploré cependant, la lenteur de la cadence de réalisation dès lors

que 140 lycées ont été réceptionnés sur un total de 500 prévus, rappelant le non respect par les entreprises du bâtiment au niveau wilaya des délais impartis.

C'est pourquoi, a-t-il dit, nous avons recouru à des sociétés étrangères pour parachever les restes à réaliser, citant à cet effet, le contrat conclu avec la société de construction chinoise pour la réalisation de 10 lycées à Alger où 29 seront édifiés. Toujours pour résorber le problème de surcharge prévu dans certaines wilayas, le premier responsable du secteur a souligné que les CEM nouvellement bâtis seront mis à contribution jusqu'à la finalisation des lycées prévus.

Il est prévu également, a ajouté le ministre de l'éducation nationale, l'extension des salles de cours au niveau de certains lycées pour en augmenter la capacité d'ac-

cueil outre la transformation de certaines structures en salle de cours à titre provisoire. Il a estimé d'autre part, que ces mesures étaient des "solutions provisoires". La classe ne doit pas compter plus de 20 élèves, a-t-il argué.

Par ailleurs, le syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) et la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE) ont proposé la réduction de la moyenne de passage en classe de deuxième année secondaire à 9,5/20 au lieu de 10 pour alléger la charge sur les classes de première année secondaire.

A l'occasion de cette réunion, les représentants des syndicats relevant du secteur de l'éducation et des associations des parents d'élèves ont soulevé leurs préoccupations axées autour des mesures prises dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire.

APS

DANS L'ATTENTE D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

# Rentrée parlementaire sur fond d'incertitude

Le Parlement, dans ses deux chambres, procédera ce lundi 3 septembre à l'ouverture de la session d'automne pour l'année 2012. Les députés de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), élus lors des élections législatives du 10 mai dernier feront leur rentrée, sur « le terrain » après-demain lundi 3 septembre.

PAR SADEK BELHOCINE

Le long congé est donc fini donc pour les parlementaires qui ont «foulé» la première fois les travées de la chambre basse du Parlement lors de la séance inaugurale quelques jours après que le Conseil constitutionnel ait proclamé les résultats définitifs du scrutin. Depuis, les députés ont bénéficié d'un long repos qui prendra fin ce lundi. Les parlementaires auront eu tout le temps de prendre le pouls de la température qui a régné sur le pays durant les mois de vacances qu'ils se sont accordés.

L'été a été chaud, très rude et source de nombreux désagréments pour les Algériens. La canicule qui a sévi a rendu leur quotidien insupportable, fait de plusieurs coupures de courant durant la journée et l'eau potable est «rationnée» comme au bon vieux temps. Les Algériens ont aussi appris à composer avec l'inflation, mot ignoré jusque-là. Le mois de Ramadhan et l'Aïd ont été très cruels pour leur pouvoir d'achat qui a baissé de plusieurs points. Les commerçants s'en sont donné à cœur joie pour déplumer les ménages. A cela



Le siège de l'APN accueillera lundi les nouveaux parlementaires.

se sont ajoutés les feux de forêt et la dégradation sécuritaire sur pratiquement l'ensemble du pays. Des gangs de jeunes délinquants ont «conquis» des territoires sur lesquels ils ont dicté leur loi. La loi de la force au détriment de la force de la loi. Les Algériens ont assisté impuissants aux effets ravageurs de cette crise qui n'a pas semblé émouvoir l'exécutif et le législatif, en congé de longue durée et dans l'attente d'un improbable remaniement ou changement du gouvernement et les politiques, eux aussi en congé de longue durée. La somnolence politique a été vivement critiquée par les citoyens qui ont dénoncé l'espèce de vacance de pouvoir qui a frappé le sommet de l'Etat. Toujours est-il que cette rentrée parlementaire sur fond de crise sociale et d'absence remarquée des politiques

interpelle les élus de la nation de la nouvelle assemblée. Saisiront-ils cette opportunité pour interpeller le gouvernement sur certains manquements de l'exécutif et qui intéressent le quotidien des Algériens.

## Les parlementaires ignorent l'agenda de leurs travaux

L'agenda des députés n'est toujours pas fixé mais l'examen de plusieurs projets de lois est en attente. Ce qui est sûr c'est que la loi de finances 2013 est à l'ordre du jour. On susurre que les projets de loi portant amendement de la loi sur les hydrocarbures ainsi que le projet de loi relatif à l'audiovisuel seront eux aussi examinés par les parlementaires. Autre dossier important de cette rentrée parlementaire : l'organisation des élections

municipales qui sont prévues le 29 novembre prochain. Ces élections mèneront au renouvellement de 1 541 assemblées populaires communales et des 48 assemblées populaires de wilayas qui aboutiront au renouvellement des deux tiers des sièges au Conseil de la nation. La séance inaugurale a donné un avant goût de ce que seront les débats sur les projets de lois que déposera le gouvernement pour adoption par les parlementaires. Les députés de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) se sont retirés de la séance inaugurale de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour, ont-ils argué, dénoncer «la fraude ayant entaché les élections législatives du 10 mai dernier». Le FNA de Moussa Touati, le PT de Louisa Hanoune avaient la tête ailleurs et le Front des forces socialistes (FFS) s'est abstenu. Il est à rappeler que les législatives du 10 mai 2012 ont vu le Front de libération nationale (FLN) arriver en tête avec 221 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 70 sièges et de l'Alliance de l'Algérie verte avec 47 sièges, selon les résultats annoncés par le Conseil constitutionnel.

Les 462 sièges de l'APN, qui n'en comptait que 389 auparavant, seront répartis entre 27 partis politiques, dont neuf nouvellement agréés, et députés indépendants. La septième législature a vu le nombre de députés femmes augmenter considérablement. Elles sont 143 femmes à occuper les sièges de l'APN qui sera présidée par Mohamed-Larbi Ould Khelifa, élu lors d'une séance plénière marquant le début de la 7<sup>ème</sup> législature. Il a présidé la séance plénière en sa qualité de doyen de l'Assemblée, avant d'être plébiscité à main levée, notamment par les députés du parti du FLN et ceux du Rassemblement national démocratique (RND), au cours de cette séance. Il a été élu sur la liste du Front de libération nationale (FLN) dans la circonscription électorale d'Alger. S. B.

## CE GROS BOUCHON QUI COINCE LES COMMUNES

# Retard des opérations de curage des avaloirs

PAR HANANE ESSAÏSSI

Comme au lendemain de chaque saison estivale, les premières pluies de l'automne ont inondé, hier, les rues, les quartiers, et des maisons de plusieurs autres zones touchées par la vague de pluie, notamment celles de la capitale. Plusieurs chantiers et projets de réalisation d'infrastructure routière et de construction ont également subi des dégâts considérables. En effet, suite aux averses de pluies qui ont marqué la matinée d'hier, des flaques d'eau stagnantes se sont formées et ont paralysé l'activité sociale, économique et routière à travers les zones touchées. La carence du réseau d'évacuation et l'absence des opérations d'entretien s'avèrent être les principaux facteurs de la situation qui prévaut actuellement. Au niveau social, des centaines d'habitants de quartiers, notamment, vétustes, ont été réveillés par des inondations survenues à l'intérieur de leurs foyers. Beaucoup d'entre eux ont été, à en croire leurs témoignages, victimes de remontées des eaux usées refoulées par les conduites à cause de l'insalubrité des bouches d'évacuations et des avaloirs. Certains d'entre eux nous ont affirmé avoir signalé aux représentants des APC et collectivités locales la nécessité d'entamer l'opération de curage des avaloirs pendant la période d'été pour éviter que les scénarios des années précédentes ne se répètent. Malheureusement, nous a confié un citoyen, «nos élus locaux vauquaient à d'autres occupations sans pour autant se soucier des problèmes qui entravent le quotidien et menacent la santé des citoyens». Les rues et les axes routiers n'ont pas échappé à ce phénomène. Bien que certains passants se soient passés de tout commentaire, d'autres ont juste signalé que la situation révèle une parfaite

démision des responsables locaux du rôle qui leur est confié. «Le confort des citoyens est loin d'être le premier souci des élus», nous confira un habitant du Vieil Alger, constatant les premières conséquences d'un hiver qui s'annonce pluvieux et froid. En effet, il s'avère que sur plus de 1500 communes que compte le pays, rares sont les APC qui ont lancé la campagne de nettoyage et d'évacuation des avaloirs et des bouches d'égouts en temps requis. Et pourtant, cette campagne relève des principales prérogatives léguées aux communes et dont l'opération se fait, normalement, durant les saisons estivales en préparation des saisons pluvieuses.

Hier matin, certains axes vitaux de la capitale, à l'image du boulevard principal du centre, Didouche Mourad, ont dû être fermés à la circulation en attendant l'intervention des agents communaux pour évacuer les eaux stagnantes en débarrassant les bouches d'égouts des résidus et dégager les conduites.

A l'instar du reste des localités enclavées et défavorisées, des dizaines de maisons sises à Zéralda, précisément au quartier des 50 logements de ladite « El Qaria », ont été complètement inondées par le retour des eaux usées, engendrant, par conséquent, des dégâts matériels non négligeables, provoquant la colère et la révolte des habitants face à ce qu'ils ont qualifié, de «manquement des collectivités locales concernées à leurs principales missions».

Le constat visuel de la situation désastreuse étant établi par les habitants, ces derniers ont aussitôt investi la route principale reliant leur quartier au chef lieu et au CHU de Zéralda. Les mécontents ont carrément barré la route aux passagers, réclamant des explications de leurs élus locaux sur l'in-

cident d'hier et exigeant que les dégâts engendrés soient réparés.

Le dispositif de sécurité, dépêché sur les lieux dès les premières heures du vendredi passé, a permis le retour au calme, fort heureusement, sans qu'aucun incident n'y soit survenu. Car, faut-il le signaler, la manifestation de colère et de désarroi a été menée, essentiellement par les jeunes du quartier, dont le moindre dérapage aurait pu provoquer des affrontements des plus spectaculaires entre les différentes parties. En fait, «El Qaria» de Zéralda, est considérée comme l'un des quartiers les plus sensibles en matière de violence urbaine.

Déplorant les dégâts matériels survenus en l'espace de quelques dizaines d'averses de pluies, les habitants dudit quartier ont signalé la «défectuosité» des derniers travaux de réhabilitations du réseau routier reliant ladite localité au chef lieu et à la périphérie de la capitale. Se référant à son expérience cumulée dans le domaine des réalisations routières, un protestataire a signalé que «ces inondations sont la conséquence directe de la malfaçon relevée sur les travaux de pose de goudron». Selon notre témoin, les bouches d'eaux usées et de pluies ont été bouchées par les gravats des travaux de goudronnage. En plus du cumul des déchets au niveau des évacuations, a-t-il expliqué, «l'eau de pluie a provoqué une remontée des eaux et inondé nos maisons». D'autant plus que la grande partie des foyers touchés sont construits à même le sol et que les canalisations et les évacuations datent depuis les années de création des premières communes agricoles dans la région. Bien que des travaux d'extension aient été entrepris, dernièrement, pour élargir les capacités du réseau de canalisation existant dans cette localité en cours d'élar-

gissement urbain, les habitants réclament davantage d'efforts à leurs responsables politiques et élus locaux pour mettre fin à leurs souffrances qui empirent lors de pareilles calamités. Il faut rappeler qu'en mai 2011, les responsables du secteur de l'hydraulique, conjointement, à ceux des travaux publics, affirmaient qu'environ 26 milliards de DA ont été déboursés par l'Etat pour le financement de projets importants liés à l'assainissement et à la sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP). Se référant au plan global d'assainissement de la wilaya d'Alger, il est surtout question de récupération des eaux usées et celles des pluies et de leurs usages dans, notamment, l'irrigation. Parallèlement, une quatrième station est en cours de réalisation à Zéralda pour un investissement de 1,5 milliard de DA inscrit au titre du programme sectoriel de développement. Une trentaine d'unités de collecte et de pompage sont prévues dans le plan d'assainissement pour acheminer les eaux usées vers les stations d'épuration. Concernant la protection contre les inondations, les principaux travaux engagés dans ce sens portent sur le nettoyage annuel des oueds pour 100 millions de DA par an. A travers ces investissements, en fait, l'on vise à revaloriser ces ressources en eau et renforcer les capacités actuelles. Toutefois, les ratages de missions et l'absence de bonne gouvernance chez nos élus locaux, amoindrissent les chances d'une meilleure exploitation des ressources hydriques. Ce sont ces carences là qui sont souvent à l'origine d'incidents fâcheux dont les populations locales en payent les conséquences.

H. E.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LE MNA ET LE G77

# Bensalah explique la position de l'Algérie

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a appelé jeudi à Téhéran au renforcement de la coopération entre les pays du Mouvement des non-alignés (MNA) et les pays du G77 mettant l'accent sur l'importance du développement durable et du transfert des technologies pour aider les pays en voie de développement.

PAR INES AMROUDE

« La tenue de ce sommet intervient dans un contexte marqué par une crise multilatérale à même d'ébranler les fondements de l'ordre économique mondial et la stabilité de notre monde », a affirmé M. Bensalah dans son intervention au nom du G77+la Chine lors du 16<sup>e</sup> sommet du MNA qui se tient dans la capitale iranienne. Après avoir souligné l'importance des « enjeux socioéconomiques et environnementaux qui constituent des défis complexes », M. Bensalah a estimé que « la 13<sup>e</sup> session de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement tenue en avril dernier à Doha a permis au groupe des 77 et à la Chine d'affirmer leur solidarité en matière de défense de nos intérêts légitimes liés à des questions tels le commerce, les investissements et le transfert des technologies ».

La conférence des Nations unies sur le développement durable tenue en juin à Rio de Janeiro a permis « d'amorcer une nouvelle ère, où nous allons pouvoir, grâce aux progrès atteints ces 20 dernières années, avancer sans rencontrer autant d'obstacles qui empêchent beaucoup de promesses de se réaliser, sans parler du transfert de technologies qui va aider les



Abdelkader Bensalah.

pays en développement à faire face aux problèmes liés au climat », a déclaré M. Bensalah.

« La feuille de route ayant sanctionné les travaux de ce sommet a conforté les principes de la déclaration de Rio notamment en ce qui concerne la responsabilité commune et la souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles », a-t-il ajouté. M. Bensalah a évoqué les décisions importantes prises concernant le cadre institutionnel du développement durable dont la création d'un forum de haut niveau pour le développement durable et la consolidation des capacités du programme des Nations unies pour l'environnement en préservant le siège de Nairobi (Kenya) outre le lancement de consultations intergouvernementales à même de définir les objectifs de développement et mettre en œuvre une stratégie de financement du développement durable à travers la mobilisation des ressources financières supplémentaires au profit des pays du tiers monde.

## Changement climatique : un défi pour la communauté internationale

Par ailleurs, le président du Conseil de la nation a indiqué que « les changements climatiques constituent les principaux défis qui se posent à la communauté internationale notamment aux pays en développement, d'où l'importance de la 18<sup>e</sup> conférence des Etats parties à la convention des Nations unies sur les changements climatiques prévue en novembre à Doha. La redynamisation du Fonds vert pour le climat et le lancement des négociations pour le nouveau mécanisme multilatéral devant remplacer le protocole de Kyoto sont des questions qui nécessitent notre mobilisation et notre vigilance », a-t-il indiqué. Il a précisé, dans ce contexte, que la 11<sup>e</sup> session des Etats parties à la convention sur la biodiversité prévue en octobre 2012 à Hyderabad « constituera un tournant décisif pour notre communauté en termes de préservation de la biodiversité, de péren-

nisation de ces ressources et de distribution équitable des revenus des ressources génétiques ».

M. Bensalah a salué la cohésion et la solidarité dont ont fait montre les membres du groupe des 77 tout au long des négociations qui se sont déroulées cette année autour de plusieurs questions, ce qui a facilité la mission de l'Algérie en sa qualité de présidente du groupe. Il a ajouté que le renforcement de la coopération entre les membres du Mouvement des non-alignés (MNA) et les pays du G77 constituait « une priorité absolue » pour le groupe précisant que l'intensification de la coopération Sud-Sud constituait « une préoccupation essentielle » pour les membres du groupe des 77 et « un complément de la coopération nord-sud et non une alternative ».

M. Bensalah a réitéré l'importance de cette coopération dans le cadre général de la coopération multilatérale en tant que processus incontournable pour le développement économique, le progrès social et la promotion et la préservation de la paix et la sécurité. M. Bensalah s'est dit convaincu que le G77 + la Chine et le MNA étaient « les meilleurs instruments pour la promotion et la défense des intérêts collectifs des pays en développement », affirmant que « l'expérience des dernières décennies a démontré que l'action coordonnée et commune sur la base de la solidarité et l'unité était la seule qui permet à nos pays, avec leurs différences, de faire face aux défis de la coopération internationale ». Les travaux du 16<sup>e</sup> sommet des pays membres du mouvement des non-alignés se sont ouverts ce jeudi à Téhéran pour examiner les questions politiques et économiques notamment le système de gouvernance et la crise en Syrie. Les représentants de plus de cent pays du mouvement des non-alignés dont 50 chefs d'Etat et de gouvernement participent aux travaux de ce sommet.

I. A.

KERRY KENNEDY ACHÈVE SA TOURNÉE DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOIS

## Une visite et des attentes

PAR RAYAN NASSIM

La présidente du centre américain Robert-Kennedy pour la justice et les droits de l'homme Mme Kerry Kennedy a achevé mercredi soir une visite dans les camps de réfugiés sahraouis, où elle s'est enquis des conditions de vie dans ces camps et a évalué la situation des droits de l'homme, après avoir séjourné à El Ayoun (capitale occupée du Sahara Occidental). A la tête d'une délégation représentant quatre organisations internationales des droits de l'homme ainsi qu'une juge du tribunal américain des droits de l'homme, Mme Kennedy s'est rendue au siège de la Commission sahraouie pour l'autodétermination situé au camp de Chahid El Hafedh. La délégation s'est déplacée par la suite au camp de réfugiés de Smara où elle a rencontré des familles et s'est enquis de leurs conditions de vie, avant de se réunir avec des représentants de familles des disparus sahraouis et de victimes de violations des droits de l'homme commises par l'occupant marocain. Les membres de la délégation ont, en outre, visité le siège de l'Union des femmes sahraouies, où Mme Kennedy a déclaré qu'« il est très émouvant de voir des femmes qui ont des histoires aussi terribles sur des violations et des atrocités commises contre elles ou leurs proches gardent toujours cette force et cette volonté de bâtir des institutions solides de la société

sahraouie ».

En se rendant dans le camp de réfugiés sahraouis de Boudjdour, elle a rendu hommage à la femme sahraouie pour sa « détermination » et son « apport », notamment dans l'organisation de la vie dans les camps de réfugiés, en particulier en ce qui concerne l'éducation et la santé.

La présidente de l'organisation américaine a précisé, par la même occasion, qu'elle allait collecter les témoignages des femmes ayant subies des violations des droits de l'homme pour qu'elles soient mentionnées dans le rapport qui sanctionnera sa mission.

Pour sa part, la secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies, Mme Fatima El Mahdi, a affirmé qu'il s'agit d'un « grand honneur » pour les Sahraouis de recevoir la délégation du Centre Robert-Kennedy », rappelant le soutien apporté par cette organisation à la militante sahraouie des droits de l'homme Aminatou Haidar lors de sa grève de la faim à Lanzarote (Espagne) en novembre 2009.

Mme El Mahdi a saisi cette occasion pour demander au Centre de faire pression sur le Conseil de sécurité des Nations unies pour doter la Minurso d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental. Elle a également sollicité son aide pour la formation des Sahraouis dans le domaine des droits de l'homme, car, a-t-elle expliqué, « celui qui ne connaît pas ses

droits ne pourra pas les défendre ». Le président de l'association des détenus et disparus sahraouis, Abdessalem Omar Lahcen, a précisé, d'autre part, que la visite de Mme Kennedy vise à attirer l'attention de l'opinion internationale, pour mettre l'accent sur la nécessité qu'il y a pour l'organisation de garantir une protection des droits de l'homme.

M. Lahcen a, en outre, indiqué que son association souhaitait voir cette visite « contribuer à suivre cette voie » que soutiennent plusieurs organisations et associations internationales qui défendent les droits de l'homme.

Mme Kennedy a eu, par ailleurs, une rencontre avec des représentants de la société civile sahraouie, où elle a qualifié de « remarquable » l'organisation de la vie dans ces camps. « J'ai visité plusieurs camps de réfugiés à travers le monde mais l'organisation de la vie dans les camps sahraouis est remarquable », a-t-elle dit, faisant part de son « admiration » de la lutte pacifique du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination. Elle a affirmé, à ce propos, qu'elle fera connaître la question sahraouie dans tous les pays qu'elle aura à visiter et au niveau des organisations qui collaborent avec son centre. Les membres de la délégation ont écouté, également, avec un grand intérêt les interventions de représentants d'organisations des familles des détenus et des disparus et des victimes

des mines antipersonnel implantées par l'occupant marocain notamment le long du mur de la honte qui divise le territoire du Sahara occidental en deux parties. Des représentants d'organisations des journalistes et des travailleurs ont aussi pris la parole lors de cette rencontre alors qu'une femme juge a présenté un exposé exhaustif sur le système judiciaire sahraoui.

La délégation a, aussi, visité un centre de détention des personnes incarcérées pour des délits du droit commun ainsi qu'un centre de rééducation pour mineurs où les membres de la délégation se sont enquis des conditions de détention.

La directrice juridique au centre Robert-Kennedy, Mme Marselha Gonçalves Margerin, membre de la délégation a expliqué à la presse que la délégation « a pu voir tout ce qu'elle voulait », affirmant que « toutes les portes étaient ouvertes devant la délégation ». A la fin de la visite, la délégation a été reçue par le président sahraoui, M. Mohamed Abdelaziz en présence de hauts responsables sahraouis. La visite de la présidente du centre américain Robert-Kennedy pour la justice et les droits de l'homme, Mme Kerry Kennedy, intervient après celle effectuée vendredi dernier dans les territoires occupés du Sahara occidental où elle avait eu une série d'entretiens avec des représentants d'associations sahraouies des droits de l'homme.

R. N.

PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE AUX FOIRES ET SALONS À L'ÉTRANGER POUR 2013

# La Caci publie la liste des manifestations économiques et commerciales

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) vient de rendre public la liste officielle de la participation de l'Algérie, par le biais des entreprises, tant publiques que privées, aux manifestations économiques et commerciales ayant lieu à l'étranger, notamment en Afrique, en Asie et en Europe.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, les responsables de la CACI soulignent "qu'il est porté à la connaissance des exportateurs algériens que le programme officiel de la participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2013 vient d'être arrêté par le Comité interministériel créé à cet effet".

Pour rappel, ils précisent que "la participation à ces manifestations (foires internationales, salons spécialisés et expositions spécifiques de produits algériens) est subventionnée par le Fonds spécial de la promotion des exportations (FSPE) à hauteur de 80%". Les exposants n'auront donc à payer que 20 % des frais et dépenses inhérentes à leur participation. Ce qui encourage de nombreux exportateurs qui se



sont déjà lancés dans l'exploration des marchés des pays subsahariens où les produits algériens du terroir sont bien appréciés par les consommateurs locaux, notamment au Niger. "Les entreprises désireuses de bénéficier de ce dispositif et prendre part aux manifestations programmées sont invitées à prendre leurs dispositions, suffisamment à l'avance, notamment en matière de supports promotionnels et fiches techniques de leurs produits ainsi que l'adaptation linguistique de ces

derniers". Les exposants algériens pourront prendre contact avec la CACI, l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur et des exportations hors hydrocarbures (Algex) et la Société algérienne des foires et exportations (Safex) pour confirmer leur participation et avoir de plus amples informations. Concernant les foires internationales, les exposants algériens pourront prendre part à différentes manifestations durant le premier semestre 2013, notamment aux foires

internationales de Khartoum en février (Soudan), en mars au Caire (Egypte) et à Tripoli (Libye), alors que les foires internationales de Marseille (France) de la Havane (Cuba) et de Bamako et Damas, (mais sous réserve de l'amélioration de la situation sécuritaire), se dérouleront respectivement en septembre, novembre et décembre. Pour ce qui est des expositions spécifiques, les entrepreneurs et industriels algériens sont informés qu'ils peuvent prendre part aux expositions prévues à Niamey (Niger), à Cotonou (Bénin), à Casablanca (Maroc), à Douala (Cameroun), à Ghadamès (Libye), à Abidjan (Côte-d'Ivoire), à Tunis (Tunisie) et l'exposition spécifique de Ouagadougou (Burkina Faso). La Caci ajoute que "les dates seront identifiées en relation avec nos ambassades dans les pays concernés". A propos des salons spécialisés, les exposants peuvent, d'ores et déjà, se préparer aux manifestations programmées en février pour Gulf Food à Dubaï (Emirats arabes unis) et en mars pour le salon Halal de Paris (France) tandis qu'en mai et septembre 2013, ils pourront exposer leurs produits au salon Food Arabia Djeddah (Arabie saoudite) et au salon agroalimentaire de Miami (Etats-Unis d'Amérique). Enfin, les salons spécialisés SIAL - Paris (France) et du Midest (sous-traitance) - Paris (France) auront lieu respectivement en octobre et novembre de l'année prochaine.

A. A.

ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2012

## Les facteurs internes à l'origine

PAR RYAD EL HADI

L'accélération de l'inflation au premier semestre 2012 est due en grande partie à des facteurs internes, notamment aux dysfonctionnements des marchés, aux positions dominantes et à la spéculation, et non pas comme à l'accoutumée à l'expansion de la masse monétaire, a indiqué mercredi le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci. "Le phénomène d'inflation au cours du premier trimestre (2012) est plus de nature endogène, lié aux dysfonctionnements persistants des marchés des biens où la formation des prix relève plus de positions dominantes et de la spéculation", a déclaré M. Laksaci. Ce dernier s'exprimait lors du symposium des ban-

ques centrales africaines qui se tient à Alger sous le thème "défis pour les banques centrales africaines face à la volatilité des mouvements de capitaux et des cours des matières premières". A l'opposé de 2011, où l'inflation était beaucoup plus engendrée par l'expansion de la masse monétaire, principal déterminant de l'inflation en Algérie, la hausse des prix en 2012 est le résultat de facteurs internes, a expliqué Laksaci aux gouverneurs de banques centrales africaines présents à cette rencontre. L'inflation a progressé en dépit de la baisse de l'expansion monétaire durant le premier semestre 2012 à 17,88% contre 19,91% en décembre 2011, précise le gouverneur de la BA. En Algérie, l'expansion de la masse monétaire a été le

principal déterminant de l'inflation durant la période 2000 et 2011, selon une étude économétrique de la Banque d'Algérie. Elle contribue à hauteur de 61% dans l'inflation globale, suivie des prix à l'importation qui participent à hauteur de 18% dans sa montée, alors que les prix à la production industrielle agroalimentaire et le taux de change sont à l'origine de hausses respectives de 13% et 8%. Laksaci a expliqué également qu'au premier semestre 2012, l'inflation importée n'a pas contribué à la hausse des prix sur les marchés internes puisqu'elle a été atténuée par la relative appréciation du taux de change du dinar. Pour juguler cette hausse, la Banque d'Algérie a pris en avril dernier deux mesures de politique monétaire visant à

résorber l'excès de liquidités sur le marché (monétaire) et à atténuer son effet inflationniste, a-t-il indiqué.

Ainsi, le taux de réserves obligatoires a été porté à 11% à compter de la mi-mai, soit 2 points de pourcentage d'augmentation alors que la reprise de la liquidité s'est accrue de 250 milliards de DA dès avril pour atteindre un encours de 1.350 milliards de DA, selon Laksaci.

Après avoir été relativement stables mais élevés, entre 3,5% et 3,9% au cours du premier semestre 2011, les taux d'inflation en moyenne annuelle ont enregistré un rythme haussier de juillet 2011 à juin 2012 qui s'est même accéléré à partir de janvier 2012 atteignant un niveau record de 7,29% en juin 2012.

R. E.

L'AFRIQUE RISQUE UNE BAISSSE DES FLUX DE CAPITAUX SI LA CRISE GAGNE L'ASIE

## Laksaci élu président de l'Association des Banques centrales africaines

Mohamed Laksaci a été élu, jeudi, nouveau président de l'Association des banques centrales d'Afrique (ABCA).

Il a été élu par le conseil des gouverneurs de l'ABCA, dont les travaux viennent de s'achever à Alger, succédant ainsi au gouverneur de la Banque centrale du Malawi, Charles Chuka.

Le conseil a également élu le gouverneur de la Banque centrale de Maurice, Rundheersing Bheenick en qualité de vice-président. Il a également procédé à l'élection des membres du bureau de l'ABCA qui sera constitué des gouverneurs des banques centrales du Soudan, du Congo et des représentants des comités sous-régionaux de l'Afrique centrale, australe, de l'ouest et de l'est. Pas moins de 31 banques centrales africaines, membres de l'ABCA, ainsi que

des institutions africaines et internationales, ont pris part à la 36<sup>e</sup> réunion du conseil de l'ABCA qui s'est tenue sur un jour à Alger. Le conseil des gouverneurs a examiné l'état de la mise en œuvre du programme de coopération monétaire en Afrique. La réunion a été précédée comme à l'accoutumée par un symposium, tenu sous le thème "Défis pour les banques centrales africaines face à la volatilité des mouvements de capitaux et des cours des matières premières". Les débats au cours de ce symposium ont montré que la majorité des pays africains sont confrontés à des difficultés financières et monétaires similaires qui nécessitent une coordination des politiques des banques centrales du continent. Les gouverneurs ont par ailleurs mis en exergue la nécessité pour les banques centrales de mettre en place un ensemble de politiques appropriées qui tiennent compte de la nature des chocs externes et

de la spécificité de chaque pays.

Les travaux de la 36<sup>e</sup> réunion de l'Association des gouverneurs des banques centrales d'Afrique (ABCA), centrés sur l'examen du rapport d'activité 2011, se poursuivaient jeudi à Alger à huis-clos. Les travaux de cette rencontre portent notamment sur l'examen du rapport d'activité de l'association et les résultats de l'exercice écoulé, ainsi que les questions organiques relatives au fonctionnement de l'ABCA.

Ainsi un symposium sur la problématique de la volatilité des cours mondiaux des produits de base et des mouvements de capitaux, ainsi sur le rôle des banques centrales africaines pour contrer les poussées inflationnistes à travers des politiques monétaires efficaces a précédé cette réunion de l'ABCA. L'Afrique a besoin de politiques économiques adéquates pour contrer les poussées inflationnistes générées par les revenus de ses matières

premières, avait estimé dans son intervention lors de ce symposium le ministre des Finances, Karim Djoudi.

"La valorisation des cours des matières premières a engendré dans les pays exportateurs d'Afrique un afflux de capitaux qui est potentiellement générateur de surchauffe inflationniste, et qui a besoin de politiques adéquates pour la contrer et limiter son impact", a-t-il précisé. Pour un expert du FMI, le continent africain risque de connaître un ralentissement des flux de capitaux si la crise économique mondiale gagne les économies des pays émergents de l'Asie. Selon Michael Atingi-Ego, un nouvel affaiblissement de l'économie mondiale, et un éventuel ralentissement des économies dans les pays émergents d'Asie se traduiraient par un repli de l'investissement, et des envois de fonds vers l'Afrique.

R. E.

BOUMERDÈS, PROBLÈMES  
D'AEP À AFIR

## Une solution définitive dans 6 mois

Le problème d'alimentation en eau potable que connaît la commune d'afir à l'est de Boumerdès "trouvera une solution provisoire à partir de la semaine prochaine, et sera complètement résorbé dans un délai de six mois", a affirmé le wali, Kamel Abbas.

Ce problème d'AEP à Afir a surgi depuis que les trois forages alimentant cette commune sont tombés en panne, rappelle-t-on.

La solution "provisoire" et "d'urgence" consiste en la réparation déjà en cours des trois forages en question qui "seront fonctionnels au maximum dans une semaine", a assuré lundi soir le chef de l'exécutif de la wilaya à l'issue d'une rencontre avec les représentants de la population de cette collectivité.

Le règlement de fond de ce problème consiste en l'achèvement, dans un premier temps, de l'opération de raccordement des ménages de la commune à la conduite venant de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, et ce, dans un délai de trois mois, "après l'aplanissement du problème des +oppositions+ des riverains, quitte à requérir la force publique pour ce faire, en cas de besoin", a affirmé le wali.

Le second projet a trait à l'achèvement d'une opération d'approvisionnement en eau potable de la localité à partir du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou), sachant qu'il a été déjà procédé à la pose de 6 km de conduites, et qu'il ne reste que la réalisation de deux stations de refoulement, en "butte à des oppositions de citoyens", a ajouté le wali qui a promis la réception de ce projet dans "un délai de six mois".

A cet égard, il a assuré que l'entreprise de réalisation a été déjà désignée, ainsi que "la disponibilité des indemnités financières des concernés par le tracé du projet".

L'autre mesure, annoncée par le wali, est relative à la prise en charge de la gestion du réseau d'AEP de cette localité par l'ADE, tâche assurée actuellement par la commune qui ne possède pas de moyens adéquats pour ce faire.

A sa prise de la gestion de ce réseau, l'ADE aura à procéder à l'extension de celui-ci, et au renouvellement et nettoyage des ouvrages existants.

A l'issue de cette rencontre, M. Abbas a donné rendez-vous aux représentants de la commune d'afir pour "se revoir dans trois mois et évaluer l'état d'exécution" de ces mesures.

Pour leur part, les représentants de cette collectivité locale ont insisté sur la nécessité de "concrétiser ces engagements pour mettre un terme à un problème qui n'a que trop duré".

Pour appuyer leurs doléances pour la prise en charge du problème d'AEP enduré par la commune d'afir, des citoyens de cette dernière ont organisé, durant la semaine, plusieurs actions de protestations, dont des sit-in devant les sièges de la commune et de la daïra de Dellys.

APS

TIZI-OUZOU, RENTRÉE SCOLAIRE

# Foire spécial fournitures scolaires du 8 au 15 septembre

Organisée par la chambre de commerce et d'industrie Djurdjura, sur instruction du ministère de tutelle, la foire spécial fournitures scolaires vise à venir en aide aux ménages démunies en matière d'acquisition de fournitures scolaires pour leurs enfants scolarisés.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une foire spécial fournitures scolaires se tiendra du 8 au 15 septembre prochain à la salle omnisports Saïd-Tazrout de la Nouvelle-Ville à Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction locale du Commerce.

Organisée par la chambre de commerce et d'industrie Djurdjura, sur instruction du ministère de tutelle, adressée, cette année, à l'ensemble des entités professionnelles du pays, cette manifestation économique vise "à venir en aide aux ménages démunies en matière d'acquisition de fournitures scolaires pour leurs enfants scolarisés, et de contribuer un tant soit peu à la régulation du marché de ces produits, objet d'une spéculation tous azimuts pratiquée par des vendeurs particuliers à chaque rentrée des classes", a indiqué à l'APS le chargé de l'organisation des marchés et de la concurrence au niveau de la direction du Commerce. "Les produits scolaires sont disponibles en variété et en qualité, mais



la loi de l'offre et de la demande ne semble pas influencer, vers la baisse, sur les prix pratiqués par les grossistes et les buralistes revendeurs", a fait observer Amar Zaina.

Pour susciter une large participation à cette foire des opérateurs économiques versés dans ce créneau, un appel vient d'être lancé conjointement par la direction et la Chambre de commerce de Tizi-Ouzou à l'ensemble des vendeurs grossistes et des fabricants de fournitures scolaires, dont notamment la Société d'injection plastique et articles scolaires (Siscoplast) de Draâ El-Mizan, filiale

du Groupe ENPC, spécialisée dans la fabrication des articles scolaires de traçage, d'écriture, de protège-cahiers et de documents, a-t-on relevé.

Les organisateurs de cette foire prévoient d'y réserver des stands destinés à la vente de tabliers scolaires, pour garçons et filles, qui seront proposés à des "prix compétitifs comparativement à ceux en cours sur le marché, où cet article de confection se négocie entre 800 et 1.000 DA", a-t-on signalé à la direction du Commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou.

B. M.

TEBESSA, FORMATION PROFESSIONNELLE

## 6.000 postes de formation ouverts en octobre prochain



Six mille postes seront offerts pour la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels du mois d'octobre prochain dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur. Les effectifs inscrits seront orientés vers la formation résiden-

tielle (4.600 stagiaires), l'apprentissage (3.500) et les autres modes de formation (cours du soir et formation à distance), a fait savoir la chargée du programme pédagogique de cette direction, Gabla Agoun. 250 places pédagogiques sont réservées à la formation des femmes au foyer et

plusieurs autres aux détenus des établissements de rééducation, a ajouté la même responsable, affirmant que la prochaine rentrée du secteur verra "l'intensification de la formation" dans les spécialités dites classiques, telles la menuiserie générale, le BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique), électricité-auto, mécanique générale, en plus d'autres créneaux sollicités par le marché local de l'emploi.

Par ailleurs, la prochaine rentrée verra la réception, dans la localité, de 60 lits pour jeunes filles, prévu à El Ma Labiod.

Dans une phase ultérieure, le secteur de la formation professionnelle sera renforcé par trois nouveaux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), en chantier à Bir El-Ater, Ouenza et Tébessa.

Ces futurs établissements totalisant un millier de places pédagogiques, permettront d'ouvrir de nouveaux horizons aux postulants qui pourront s'y inscrire pour préparer un baccalauréat professionnel dans la spécialité de leur choix, a encore souligné Mme Agoun.

Le nombre de places pédagogiques qui était, dans cette wilaya, de 2.500 en 1999, devrait atteindre les 25.000 postes en 2025, a estimé la même source.

APS

CONSTANTINE, RENTRÉE SCOLAIRE

# Persistance du manque d'infrastructures

*Les élèves du palier secondaire, scolarisés dans la localité de Bekira à Hamma Bouziane, seront, contraints, cette année encore, de se déplacer sur plus de 5 km pour rejoindre le lycée Hih-El-Mekki situé au centre de la ville des Ponts suspendus.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le problème de surcharge des classes dans les établissements scolaires de la wilaya de Constantine "restera posé dans certaines communes lors de la prochaine rentrée en dépit de la réception de plusieurs infrastructures", a indiqué mardi le directeur de l'Education.

Les élèves du palier secondaire scolarisés dans la localité de Bekira à Hamma Bouziane, seront, par exemple, contraints, cette année encore, de se déplacer sur plus de 5 km pour rejoindre le lycée Hih-El-Mekki situé au centre de la ville des Ponts suspendus, a expliqué Boudjamaâ Slimani à l'APS. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection du wali de Constantine sur les chantiers de réalisation d'établissements scolaires dans les communes de Didouche-Mourad et de Messaoud-Boudjeriou, le même responsable a affirmé que cette région a bénéficié d'un projet de réalisation d'un lycée dont les travaux "peinent à être achevés".

Il a indiqué, dans ce contexte, que des démarches étaient en cours avec l'assemblée populaire communale de Hamma-Bouziane pour étudier la possibilité d'assurer le transport scolaire à ces élèves. La scolarisation des lycéens de la com-



mune de Messaoud-Boudjeriou risque également d'être quelque peu perturbée si le lycée en chantier depuis plusieurs années dans cette localité n'est pas livré avant la prochaine rentrée scolaire, a indiqué M. Slimani, rappelant que les élèves de cette région déshéritée étaient contraints de faire de longs parcours pour rejoindre les bancs de l'unique lycée dont dispose la commune voisine d'Ibn Ziad.

En visite d'inspection sur le chantier de réalisation de ce lycée de 1.000 places, le wali, Noureddine Bedoui, a fixé un ultimatum à l'entreprise de réalisation pour la livraison de la partie pédagogique dans un délai "ne dépassant pas un mois".

Le chef de l'exécutif local qui n'a pas caché son mécontentement devant "la nonchalance observée dans la conduite de ce projet névralgique", a rappelé que toutes "les facilitations administratives pouvant être imaginées ont été pourtant accordées".

Lancé en 2006, les travaux de construction de ce lycée tant attendu par la population de Messaoud-Boudjeriou ont été interrompus pour un problème "d'assiette inappropriée". Le chantier a été transféré vers un autre site et les travaux, relancés en juin 2011, devaient être achevés au bout d'un délai de 12 mois, a-t-on expliqué sur place.

Les chantiers de réalisation d'un collège d'enseignement moyen et d'un groupe scolaire dans la commune de Didouche-Mourad, où les travaux tirent à leur fin, ont également été inspectés par le wali.

Le secteur de l'Education de la wilaya de Constantine sera renforcé à l'occasion de la rentrée scolaire 2012-2013 de deux lycées situés dans les nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa, de quatre CEM et de plusieurs groupes scolaires, a souligné le directeur de l'Education.

B. M.

GUELMA, RÉCOLTE DE TOMATES

# 700.000 qx livrés aux unités de transformation



700.000 quintaux de tomates ont été livrés, depuis le début de la campagne de récolte de la saison 2011-2012, aux unités de transformation industrielle implantées dans la wilaya de Guelma, a-t-on indiqué

mardi à la direction des services agricoles. En dépit des énormes difficultés rencontrées par les agriculteurs lors de la période de cueillette de tomate, qui a coïncidé avec le mois sacré de Ramadhan, la direction

des services agricoles qualifie de "satisfaisantes" les quantités transportées vers les usines de transformation des communes de Bouati-Mahmoud, d'El Fedjouj, de Belkheir et de Boumahra-Ahmed.

18 points de collecte de cette récolte à travers plusieurs communes spécialisées dans cette filière, sont disponibles, a-t-on souligné, précisant qu'une quantité approximative de 200.000 quintaux de tomates a été acheminée vers Mila, Annaba et Alger. 70 % de la production de tomates, qui dépasse à ce jour les 1,7 million qx, est destinée à la transformation, le reste étant destiné à la commercialisation en l'état. Les services agricoles tablent sur une production globale de l'ordre de 2 millions qx d'ici à la fin de la campagne de cueillette sur une superficie de 3.000 ha. La production de la présente campagne devrait être plus importante que celle de la campagne écoulée. Les wilayas de Guelma, Skikda, El Tarf et Annaba couvrent 90% des besoins nationaux en matière de tomate industrielle, a-t-on noté à la DSA.

APS

TIARET, HÔPITAL  
YOUCEF-DAMERDJI

# Affectation d'une dizaine de spécialistes

Le staff médical de l'hôpital Youcef-Damerdji de la ville de Tiaret a été renforcé récemment par des médecins spécialistes en vue d'améliorer la prise en charge médicale des malades, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya.

Plus de dix spécialistes ont été orientés vers les services de leurs spécialités, à savoir la neurochirurgie, la pédiatrie, la médecine interne, la phthisiologie et la radiologie, en plus du renforcement des effectifs des laboratoires.

Par ailleurs, la direction du secteur a signalé le déploiement, lundi, de 195 agents paramédicaux à travers les structures sanitaires des communes rurales de la wilaya en vue d'une prise en charge des besoins des populations en matière de prestations médicales.

Les agents paramédicaux avaient bénéficié d'une formation d'une durée de deux ans à l'école paramédicale de Tiaret.

OUM EL-BOUAGHI,  
CONSERVATION DES FORÊTS

# Des réalisations contre l'avancée du désert

D'importantes opérations ont été menées, en 2012, par la conservation des forêts de la wilaya d'Oum El-Bouaghi dans le cadre de la lutte contre l'avancée du désert, notamment dans la partie sud de cette région, a-t-on appris mardi des responsables concernés.

Ces actions, dont certaines sont sur le point d'être achevées, consistent, a-t-on précisé, en la réalisation de 47 km de pistes agricoles pour désenclaver des zones rurales, l'aménagement de sources et le fonçage de puits d'eau potable.

L'autre intérêt de ces opérations est la réhabilitation du monde rural et son renouveau afin de fixer sa population et d'opérer un transfert de l'activité vers la campagne en vue de promouvoir la prospérité de ces zones.

Profitant de cet important programme de wilaya, les responsables de la Conservation des forêts ont accordé une place importante à la plantation des zones pastorales steppiques, ainsi qu'à l'aménagement de parcours de pâturage pour quelque 600.000 têtes d'ovins et plus de 63.000 têtes de caprins.

Des coupe-vent ont été érigés afin de protéger les plantes et des ceintures forestières ont été plantés afin de remplacer les forêts usées ou détruites par les incendies, a également indiqué la même source, ajoutant qu'un important matériel a été acquis à l'effet d'exploiter des sources d'énergie renouvelables pour l'éclairage et le pompage d'eau potable, ainsi que pour l'équipement des puits destinés à l'alimentation en eau potable et à l'abreuvement du bétail.

APS

SYRIE

# Les rebelles lancent une double opération à Alep

Les combats dans les régions d'Alep et de Damas, les deux grands fronts de ce conflit, ne connaissent aucun répit, faisant chaque jour des dizaines de morts et poussant à la fuite des milliers de Syriens, dont nombre d'entre eux sont bloqués à la frontière avec la Turquie, débordée par leur afflux.

Les rebelles syriens ont lancé vendredi avant l'aube deux opérations audacieuses en s'attaquant à des bâtiments des services de sécurité et de la défense aérienne à Alep, peu après une réunion du Conseil de sécurité axée sur le sort des réfugiés fuyant par milliers la guerre. Mais l'idée d'Ankara de créer des zones protégées en Syrie pour les réfugiés a été accueillie jeudi avec de fortes réserves et réticences au Conseil de sécurité de l'Onu en raison notamment des difficultés qu'il y aurait à assurer la sécurité et la protection d'une telle « zone tampon » en territoire syrien. Difficultés d'autant plus grandes que le Conseil de sécurité reste divisé sur le dossier syrien, la Russie et la Chine

refusant « toute ingérence étrangère » pour forcer le départ du président Bachar al-Assad et ayant déjà opposé, à trois reprises, leur veto à des résolutions condamnant le régime syrien. De nombreux Syriens devaient vendredi après la prière manifester comme chaque semaine depuis 17 mois contre le régime syrien, qualifié la veille d'« oppressif » et d'« illégitime » par le président égyptien Mohamed Morsi lors d'un discours pour le sommet des Non-Alignés à Téhéran, capitale du plus ferme allié de Damas. Le discours de Mohamed Morsi a suscité la colère de la délégation syrienne présente au sommet qui a quitté la salle, mais a été salué à Washington.



## Attaques contre la défense aérienne

Sur le terrain, les insurgés ont tenté de s'emparer d'un bâtiment de la défense aérienne à Boumakal (Est) après avoir affirmé la veille avoir abattu un avion de combat, fait rarissime depuis le début des combats, et s'être emparé d'une base aérienne militaire dans la région septentrionale d'Idlib (nord-ouest), selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les insurgés semblent avoir concentré nombre de leurs attaques ces derniers jours contre des bases aériennes et des appareils de l'armée, affirmant avoir notamment détruit plusieurs hélicoptères, afin de contrer la maîtrise du ciel de l'aviation syrienne dont les bombardements font chaque jour des dizaines de victimes. Les rebelles avaient réclamé en vain que le Conseil de sécurité de l'Onu débattre de la création de zones d'exclusion aérienne au-dessus de la Syrie, mais Moscou a d'ores et déjà déclaré son opposition à de telles zones. A Alep, capitale commerciale du pays ravagée depuis plus d'un mois par une bataille cruciale, les rebelles ont mené une

autre opération d'envergure en attaquant un bâtiment des services de sécurité ayant entraîné une fusillade, selon l'OSDH qui ne disposait d'aucun bilan dans l'immédiat. Des combats et bombardements ont été signalés dans la nuit dans plusieurs quartiers de la ville, dont les bastions rebelles de Salaheddine et Saïf el-Dawla, selon l'OSDH rapporte Libération. Sur l'autre grand front de ce conflit, Damas et sa province, les troupes régulières ont bombardé la localité de Rankous alors qu'à Sayidé Zeinab, les rebelles ont capturé neuf membres des troupes gouvernementales, selon la même source. Par ailleurs, un journaliste américain indépendant, Austin Tice, 31 ans, porté disparu depuis deux semaines en Syrie, est détenu par les forces du régime Assad, selon le *Washington Post*, son

dernier employeur, citant l'ambassadrice tchèque en Syrie Eva Filipi qui représente les intérêts américains sur place depuis la fermeture de la mission américaine. Un autre journaliste, travaillant pour Al-Hurra, une chaîne de télévision en arabe financée par les Etats-Unis, le Palestinien Bachar Fahmi al-Kadumi, est aussi détenu par l'armée syrienne après avoir disparu à Alep le 20 août, selon son frère. Les violences ont fait 119 morts jeudi à travers le pays, dont 79 civils, selon l'OSDH qui ne disposait pas encore de bilan pour la journée de vendredi. Enfin le Conseil de sécurité de l'Onu a mis en garde jeudi contre les tentatives de déstabilisation du Liban où la situation est très tendue en raison du conflit syrien, avec des accrochages sporadiques meurtriers dans la ville de Tripoli (Nord). **AFP**

## PAKISTAN

### Le chef d'un groupe lié à Al-Qaïda arrêté

Les autorités pakistanaises ont arrêté dans la nuit de jeudi à vendredi le chef d'un mouvement lié à Al-Qaïda, accusé de nombreux attentats meurtriers dans le pays, selon des responsables. Malik Ishaq, chef du Lashkar-e-Jhangvi (LeJ), a été interpellé à Lahore (Est) alors qu'il revenait de La Mecque, en Arabie saoudite, a déclaré une porte-parole de la police locale, Nabila Ghazanfar. "Je confirme son arrestation", a dit la responsable, précisant que Malik Ishaq devait être présenté vendredi devant un tribunal de Lahore. Il est notamment accusé d'avoir prononcé un "discours provocateur faisant la promotion de la haine sectaire" lors d'un rassemblement ce mois-ci à Lahore, a précisé Liaquat Ali, un autre responsable de la police locale. Le LeJ, considéré comme l'un des groupes extrémistes les plus violents du pays, en partie lié aux talibans pakistanais alliés à Al-Qaïda, avait été banni il y a plus d'une décennie. Malik Ishaq avait été écroué en 1997 pour son implication dans de nombreux meurtres. Le chef du LeJ avait été libéré en juillet 2011, signe selon certains observateurs de la tolérance des autorités vis-à-vis des extrémistes de cette mouvance. Depuis qu'il a recouvré sa liberté, Malik Ishaq, a été plusieurs fois assigné à résidence pour des sermons prônant la violence sectaire, selon des responsables locaux de la sécurité. Il a aussi été accusé d'avoir orchestré, depuis sa cellule en prison, un attentat à Lahore en 2009 contre la sélection nationale de cricket du Sri Lanka qui a tué huit Pakistanais et blessé sept joueurs et un entraîneur srilankais. Après cette attaque, le Pakistan avait perdu son droit de co-organiser l'an dernier la Coupe du monde de cricket.

APS

## TUNISIE, « PUNI » POUR SON ÉMISSION SATIRIQUE

### Le patron d'une chaîne de télévision emprisonné

Le propriétaire d'une chaîne de télévision privée a été emprisonné jeudi en Tunisie en attendant d'être jugé pour corruption dans un procès qu'il dénonce comme une atteinte à la liberté de la presse, a indiqué un responsable. Sami Fehri, qui a lancé sa chaîne *Tounissia TV* en partenariat avec Belhassen Trabelsi, le beau-fils de l'ancien président Ben Ali, s'est rendu de lui-même aux autorités après l'émission d'un mandat d'arrêt à son encontre il y a quelques jours rapporte Reuters. Dans une vidéo publiée sur internet juste avant, il affirme que le gouvernement le punit pour une émission satirique diffusée sur sa chaîne et inspirée des *Guignols de l'info*, qui se moque ouvertement du président tunisien Moncef Marzouki, du



Premier ministre Hamadi Djebali ou encore du leader du parti islamiste modéré majoritaire Ennahda, Rached Ghannouchi. "Le seul vainqueur de la révolution tunisienne est la liberté d'expression et la liberté d'expression est aujourd'hui menacée", déclare Fehri, qui estime que ce procès est une tentative pour réduire au silence les médias, et un abandon des progrès effectués par la Tunisie depuis la chute de Ben Ali, en janvier 2011. "Nous pensons qu'il s'agit d'une attaque contre la liberté d'expression", a déclaré à Reuters Sonia Dahmani, l'avocate de Sami Fehri. "Le différend est politique, il intervient après des semaines de pression sur Fehri et sur la diffusion de cette émission sur la chaîne."

R. I./Agence

### MOSTAGANEM, FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR



# 70 œuvres en lice pour le Kaki d'or

*Le Kaki d'or, qui en est à sa 5<sup>e</sup> édition, sera organisée jeudi prochain en marge de la 45<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amateur, et verra la sélection des lauréats parmi les concurrents en lice pour l'un des prix récompensant la qualité et l'originalité des œuvres.*

MOSTAGANEM, FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR

# 70 œuvres en lice pour le Kaki d'or

Le Kaki d'or, qui en est à sa 5<sup>e</sup> édition, sera organisée jeudi prochain en marge de la 45<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amateur, et verra la sélection des lauréats parmi les concurrents en lice pour l'un des prix récompensant la qualité et l'originalité des œuvres.



PAR ROSA CHAOUÏ

La production textuelle dans le théâtre algérien ne souffre d'aucune crise, affirment des dramaturges rencontrés par l'APS à Mostaganem en marge des activités de la 45<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amateur (FNFTA).

"Il n'y a pas de crise de textes dans le 4<sup>ème</sup> Art algérien", soutient Djamel Bensabeur, figure emblématique de l'art scénique pour avoir été commissaire du Festival national du théâtre amateur plusieurs années durant avant de passer le flambeau à la nouvelle équipe chargée de l'organisation de cette nouvelle édition.

"Le concours du Kaki d'or qui récompense les meilleurs auteurs permet à lui seul de recueillir en moyenne 70 textes nouveaux", a fait savoir M. Bensabeur dont l'expérience est mise au service de la formation des jeunes artistes des troupes locales.

Cette épreuve (Kaki d'or) qui en est à sa 5<sup>e</sup> édition, sera organisée jeudi prochain en marge de la 45<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amateur qui verra la sélection des lauréats parmi les concurrents en lice pour l'un des prix récompensant la qualité et l'originalité des œuvres (Kaki d'or, d'argent, de bronze et Prix du jury).

"S'il y a des insuffisances dans le théâtre, elles résident plutôt dans les métiers connexes où il y a certes un déficit en metteurs en scène et autres professionnels intervenant autour de la scène", a fait observer M. Bensabeur en

préconisant dans le même ordre d'idées la consolidation de la formation dans les segments considérés.

L'orateur a en outre recommandé, explique l'APS, la création de nouvelles structures à l'instar de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas, Bordj El-Kiffan, Alger), la multiplication des échanges entre les troupes locales et étrangères, et la réédition des séminaires thématiques dédiés aux différentes branches de l'art scénique.

Il a souligné que le Festival national du théâtre amateur de Mostaganem s'inscrit dans cette démarche visant à offrir "un tremplin d'accès au professionnalisme" pour les troupes amateurs des quatre coins du pays, permettant par là même à la capitale du Dahra de maintenir sa position de capitale du théâtre en Algérie.

A l'échelle nationale, le théâtre amateur a gagné en maturité mais demeure en "perpétuelle formation" dans la mesure où "il y aura toujours de jeunes amoureux de la scène pour tenter leur chance et développer ensuite leur compétence dans ce domaine", a fait valoir M. Bensabeur.

Le président du jury de cette 45<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amateur, Bouziane Benachour, a estimé de son côté que cette manifestation a réussi au fil des ans à se décliner en véritable "gisement de talents", offrant des possibilités supplémentaires pour les "jeunes pousses" du théâtre de jauger leur talent.

M. Benachour s'est également montré

optimiste par rapport à la qualité des troupes participantes à cette nouvelle édition qui, dit-il, regorge de talents qu'il faudra néanmoins répartir à l'issue de l'évaluation attendue de la part des cinq membres du jury. En outre, le président du jury a évoqué lui aussi une abondance en termes de production textuelle, mettant toutefois en garde contre le désintérêt vis-à-vis des œuvres inscrites au patrimoine théâtral national.

Il a cité dans ce sens la prestation originale des jeunes troupes amateurs de Mostaganem qui se sont associées pour le "remake" de la célèbre pièce *132 ans*, écrite il y a cinquante ans par le regretté Ould Abderrahmane Kaki.

Cette œuvre revisitée par le jeune metteur en scène Mohamed Takirane sous le titre *Tarikh bladi*, a été présentée dimanche lors de la cérémonie d'ouverture, suscitant l'admiration du public conquis par la qualité de la prestation des comédiens.

"La bonne prestation de ces artistes, marquée par l'innovation au plan des costumes, de la chorégraphie et de la musique, montre que c'est toujours bénéfique de revenir aux plus belles œuvres du répertoire pour redonner un nouveau souffle, un nouveau regard sur la beauté du théâtre algérien", a souligné M. Benachour.

Pour sa part, le représentant du ministère de la Culture, Mohamed Bouchahlata, a mis en relief "le soutien de la tutelle qui s'attelle, à travers la suivi des activités de chaque festival, à l'évaluation des besoins des artistes et

des différents intervenants du secteur". "Il ne s'agit pas d'une démarche temporaire inscrite dans un programme donné, mais d'un travail faisant partie intégrante des objectifs de la tutelle visant la promotion des activités culturelles et artistiques", a expliqué M. Bouchahlata.

Il a fait savoir en outre que la célébration du cinquantième anniversaire de l'Indépendance nationale a été mise à profit par le ministère de la Culture pour la diffusion d'un grand nombre de travaux artistiques auprès du large public.

Le 45<sup>e</sup> Festival théâtral se poursuit jusqu'au 3 septembre prochain avec la participation de douze troupes théâtrales de différentes wilayas du pays, mises en compétition à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki pour briguer le Grand Prix portant le nom du fondateur du festival, Mustapha Benabdelhalim (1920-1990).

Le public a également la possibilité d'assister à d'autres activités, dont des conférences dédiées aux grandes figures du 4<sup>ème</sup> Art algérien, tels Kateb Yacine, Abdelkader Alloula et Kaki, ou encore à des expositions sur l'évolution du théâtre national, et à des "halqate" autour de récitals poétiques déclamés sous la traditionnelle « kheima » dressée pour la circonstance. D'autres troupes amateurs participent quant à elles à une tournée "hors compétition" sillonnant les espaces culturels de différentes communes de la wilaya de Mostaganem.

R. C.

ILLIZI, FESTIVAL "AMARIS"

## Coup d'envoi à l'hrir

Le coup d'envoi de la 12<sup>e</sup> édition du Festival annuel "Amaris" dans la localité d'Ihrir, wilaya d'Illizi, a été donné mardi en présence de plusieurs troupes folkloriques et artistes de la région du Tassili n'Ajjer. Organisé par l'association "Tamaoudout", cette fête annuelle, lancée en présence d'un public nombreux de la région du Tassili, sera animée par des associations culturelles et artistes locaux, à l'instar de la troupe "Takassit" de Djanet, l'humoriste Bilal Mellali, l'artiste M'barek Boukhris, et des troupes folkloriques.

Selon le commissaire du festival, le programme de cette fête, qui met en relief la diversité du patrimoine immatériel de la région, prévoit une série d'activités culturelles et sportives.

Outre des soirées artistiques, récitals poétiques et des communications sur l'histoire de cette région touristique, destination privilégiée des touristes, une exposition sur les produits d'artisanat local, la bijouterie, les armes traditionnelles, les ustensiles et produits de décoration est également mise sur pied.

Au volet sportif, le programme prévoit l'organisation de tournois, notamment dans l'épreuve de "Tekrikret", sorte de hockey sur sable, pratiquée avec des rames de palmier. Le festival "Amaris", un legs ancestral de la région du Tassili n'Ajjer, donnera lieu également à l'organisation du Maousssem du défunt Cheik Mohamed Agh El Hassen, ponctuée de chants religieux "madih" et la récitation du Saint Coran, reflétant une des facettes de la vie sociale des touaregs et leur attachement à l'Islam et aux valeurs de cohésion et de solidarité sociale.

L'occasion sera marquée cette année par l'arrivée de la "caravane d'Amaris" venue des déserts limitrophes pour célébrer la saison de la cueillette des fruits poussant dans la zone de "Amen Idranine". Classée en 2001 comme zone humide sur la liste de la convention "Ramsar", la localité d'Ihrir, région touristique par excellence, composée de petites bourgades, offre un paysage naturel féérique, essaimé de sites et vestiges archéologiques et historiques, dont des stations de gravures rupestres.

## "LECTURE EN FÊTE" La 3<sup>e</sup> édition ouvre ses portes à Alger

Le festival culturel "Lecture en fête", destiné aux enfants, ouvre les portes de sa troisième édition aujourd'hui, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Culture.

Cette manifestation, qui durera jusqu'au 15 de ce mois, vise à inciter les enfants à la lecture au niveau de 38 wilayas, sachant que les éditions précédentes organisées en 2010 et 2011 concernaient 6 wilaya du nord. Les festivités toucheront 10 wilayas du Sud à l'automne prochain (du 1<sup>er</sup> au 15 novembre) et seront organisées dans le cadre d'espaces au sein des maisons de culture et des bibliothèques de wilaya.

APS

MAISON DE LA CULTURE OULD-ABDERAHMANE-KAKI

# La tragédie au rendez-vous

La troisième journée du Festival du théâtre amateur de Mostaganem a été marquée par la présentation mardi des pièces théâtrales, *Takna* et *Fajdr Ibliss*, deux tragédies concourant pour le grand prix du festival.

PAR ROSA CHAOUÏ

Les troupes *Imenyaen* de Tizi-Ouzou et *Errisala al Fanya* de Sidi Bel-Abbès ont interprété à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki des œuvres aux thématiques sombres où histoires d'amour et morts violentes ont été mises au premier plan.

Ecrit et mise en scène par Mkrab Lyes, *Takna* est une pièce en langue tamazight relatant l'histoire de Ghenima, une femme devenue folle après l'assassinat de son mari journaliste.

Une pièce centrée sur le délire de la veuve et l'incapacité de sa famille à lui faire rendre raison, servie par un texte lyrique usant d'un vocabulaire ancien et proverbial rendant parfois assez difficile sa compréhension pour le public non averti. Le titre de la pièce évoque la "rivale" de Ghenima, Nedjma, en référence à l'œuvre de Kateb Yacine et à l'identification de ce personnage avec l'Algérie pour l'amour de laquelle Achour, le mari, a été assassiné.

La mise en scène alterne, quant à elle, entre moments réels évoquant les tentatives de la famille de soigner Ghenima et tableaux symboliques représentant l'espace de la



folie où l'héroïne croit retrouver son défunt mari. La troupe "Imenyaen" participe pour la cinquième fois au festival du théâtre amateur de Mostaganem où elle avait déjà obtenue des distinctions dont le troisième grand prix lors de la 38<sup>e</sup> édition rapporte l'APS. *Fajdr Ibliss*, deuxième pièce à être présentée lors de cette troisième journée, met en scène un

couple, Fayed et Badrana, menacé d'être exécutés à l'aube par les membres de leur village à cause du soupçon d'adultère qui pèse sur la femme. Dans une atmosphère d'attente angoissée, les deux personnages tentent de trouver une échappatoire tout en s'accusant mutuellement de la situation dans un jeu d'amour/haine qui les mènera à la mort.

Sur un texte de l'auteur palestinien Ghanem Ghennam, la mise en scène de Ben Salem Mohammed El Bachir se distingue par l'utilisation des "flash-back" (retour en arrière) une technique inspirée du cinéma, pour éclaircir certains éléments de l'histoire de ce couple.

Outre ce procédé, le metteur en scène a privilégié l'expression corporelle pour aborder d'une manière subtile des thèmes comme le viol et le suicide tout en préservant la sensibilité du public.

*Fajdr Ibliss* a été plusieurs fois primée, la dernière distinction datant d'avril 2012 au Festival du théâtre de la jeunesse de la ville de Perm en Russie où l'actrice El Anes Amina a reçu le meilleur prix d'interprétation féminine.

En marge des représentations, une conférence a été donnée par le journaliste et dramaturge Bouziane Ben Achour sur l'œuvre et la vie de Kateb Yacine.

L'acteur algérien Sid-Ahmed Agoumi a interprété à cette occasion un morceau choisi d'une des pièces les plus célèbres de Kateb Yacine, *Le cadavre encerclé* ainsi que des poèmes de son premier recueil *Soliloque* publié à l'âge de 16 ans.

R. C.

CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

# Semaine culturelle au Caire

Beit Essennari" du Caire, un site relevant de la Bibliothèque d'Alexandrie abrite du 29 août au 4 du mois en cours une manifestation culturelle dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie.

Ont été présents à l'ouverture de cette manifestation organisée par la Bibliothèque d'Alexandrie en collaboration avec l'ambassade d'Algérie, plusieurs personnalités, des diplomates, des artistes et des hommes de culture, a indiqué l'ambassadeur d'Algérie au Caire, Nadir Larbaoui.

La manifestation verra notamment l'organisation d'une exposition photos sur les différentes étapes de la guerre de Libération ainsi que des films documentaires. Des toiles du défunt artiste algérien Mohamed Racim, consacrées à la guerre de Libération et à la miniature, seront exposées à cette occasion. Par ailleurs, cette semaine culturelle portera sur des conférences et des rencontres sur la guerre de Libération nationale animées par des intellectuels algériens et égyptiens, dont le romancier

algérien Waciny Laaredj qui évoquera son livre sur l'Emir Abdelkader, l'historien Abdelaziz Laaredj, le politologue égyptien Ali Hassan et l'écrivain Chaâbane Youssef. Cette manifestation sera, selon l'ambassadeur algérien, suivie fin octobre et début novembre prochains d'une conférence intitulée "L'Algérie et l'Égypte, Histoire et avenir" animée par des intellectuels d'Algérie et d'Égypte.

Une exposition photos et des projections de films documentaires sont également prévues en marge de cette conférence. L'Opéra du Caire avait abrité le mois dernier plusieurs manifestations à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie. Cette manifestation, qui a vu également l'organisation d'une exposition photos sur les différentes étapes de la guerre de Libération, a été animée par plusieurs artistes et troupes en présence de plusieurs personnalités, de diplomates ainsi que des membres de la communauté nationale établie en Égypte. A cette occasion, un vibrant hommage avait été rendu à la diva de la chanson arabe, Warda El



Djazairia, décédée au Caire en mai dernier. En outre, une semaine de cinéma algérien a été organisée du 15 au 19 juillet dernier à l'Opéra du Caire par le ministère égyptien de la Culture, en collaboration avec l'ambassade d'Algérie au Caire.

Des films cultes sur la guerre de Libération avaient été projetés lors

de cette manifestation à l'instar de *Chroniques des années de braise* de Mohamed Lakhdar Hamina, (Palme d'Or à Cannes en 1975), *La bataille d'Alger* de l'italien Gillo Pontecorvo, *L'opium et le bâton* d'Ahmed Rachedi et *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb.

APS

EN AVANT-PREMIÈRE POUR LA PRESSE

# Première projection de *Zabana!*

La fiction historique "*Zabana!*" du réalisateur Saïd Ould Khelifa, dédiée à Ahmed Zabana premier martyr de la cause algérienne guillotiné le 19 juin 1956, a été projeté à la presse mercredi à Alger.

PAR ROSA CHAOUI

Entrant dans le cadre des productions culturelles prévues par les ministères de la Culture et des Moudjahiddine pour célébrer le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, le film est produit par Laïth média en collaboration avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturelle (Aarc).

Focalisé sur la personnalité, le parcours et le procès du militant, le film revient sur l'attaque menée par des indépendantistes algériens, dont Zabana, contre le bureau de poste d'Oran en avril 1949, avant d'aborder le rôle du militant dans la préparation du déclenchement de la guerre de libération dans Oranie.

Arrêté le 8 novembre 1954 après la bataille de "Ghar Boudjelida", Ahmed Zabana, incarné par Imad Bencheni, jeune comédien issu du théâtre amateur de Mostaganem, a été condamné à mort et exécuté pour le meurtre d'un garde forestier. Zabana avait été condamné par un tribunal militaire à l'issue d'un procès expéditif, selon la volonté de l'administration coloniale et au grand dam de ses avocats qui avaient tenté vainement d'obtenir un procès devant une juridiction civile. Excepté quelques séquences, courtes, sur les activités du militant au maquis, le film tourne autour de son procès et du regard porté par l'administration coloniale sur les indépendantistes algériens, qualifiés, par elle, de "terroristes", alors même qu'ils menaient le même combat que les résistants français au nazisme, tel que le montre le filmrapporte l'APS.

La prison de Barberousse, reconstituée sur la base d'archives pour les besoins du tournage, servira de décors pour grand partie des scènes, en particulier celle de la rencontre entre Zabana et Ali Zamoum, autre grand militant de la cause nationale campé par le jeune acteur Khaled Benaïssa, et dont les témoignages ont beaucoup apporté à l'écriture du scénario, selon son auteur, Azzeddine Mihoubi.

Ahmed Zabana et Abdelkader Ferradj ont été les premiers d'une longue liste d'Algériens exécutés à la guillotine, après que le gouvernement français eut approu-



vé, en février 1956, son utilisation contre les nationalistes algériens condamnés à mort.

Lors du procès en appel d'Ahmed Zabana devant la cour d'Alger, son avocat Me Zertal, interprété à l'écran par Abdelkader Djeriou, avait tout essayé pour soustraire le militant à la condamnation, mais assista, impuissant, à son exécution.

L'exécution, une des scènes les plus fortes et les plus émouvantes du film, mêle, toute à la fois, la pitié et la fierté du martyr, le désespoir et la rage de ses compagnons de cellule, ainsi que les fameux youyous des femmes de la Casbah voisine, accompagnant l'homme vers sa destinée tragique. Bien que la lame du bourreau se soit coincée à deux reprises, ce qui aurait dû légalement annuler l'arrêt de mort, le couperet, actionné une troisième fois, finit par tomber à l'aube du 19 juin 1956,

devant le regard de Abdelkader Ferradj, la victime suivante de "la Veuve" (nom pour désigner la guillotine).

Cette dernière scène annonce la fin du film et le début de la bataille d'Alger que Abbane Ramdane, après une rencontre avec Me Zertal, préparait pour venger les deux martyrs, Zabana et Ferradj.

Après ces deux exécutions, la guillotine sera actionnée pour mettre à mort deux cent vingt deux nationalistes algériens dont Fernand Iveton, le seul Algérien d'origine européenne à avoir été exécuté (11 février 1957).

Ponctué par de longs moments de silence et quelque peu desservi par une indigence des dialogues, le film reste néanmoins réussi sur le plan de la rigueur historique, de la reconstitution des conditions d'époque et de l'interprétation, juste, des acteurs, quasiment tous jeunes comédiens

issus du théâtre amateur.

Le manque des dialogues est justifié par le réalisateur par "*la personnalité*" de Zabana, les exigences de l'activité révolutionnaire et la vie en milieu carcéral, un ensemble de "*facteurs qui imposent toujours la discrétion*".

*Zabana!* participera au festival international de Toronto (Canada), prévu du 6 au 16 septembre. Attendu depuis plus de 4 mois, *Zabana!* sera projeté en salle à partir du mois d'octobre prochain, selon son réalisateur. Le producteur a, par ailleurs, annoncé qu'il était en négociation avec la télévision nationale pour monter le film en une série télévisée.

R. C.

DÉCÈS SUR SCÈNE DE  
L'ARTISTE BOUZIDI BELGELD

## La troupe Cheikh El Hattab orpheline

L'artiste Bouzidi Belgeld est décédé lundi soir sur scène à Annaba à la suite d'un arrêt cardiaque, a-t-on appris mercredi de la directrice locale de la Culture.

Le défunt, âgé de 61 ans, animait une soirée artistique avec sa troupe "Cheikh El Hattab" de Sidi Bel-Abbes, dans le cadre de la semaine culturelle de cette wilaya à Annaba, lorsqu'il a été pris d'un malaise qui a provoqué sa mort subite, a indiqué la même source. Le décès de l'artiste Bouzidi Belgeld, virtuose du guellal (instrument de musique traditionnel, à percussion, propre à la région Ouest du pays), a donné lieu à la suspension de la semaine culturelle de la wilaya de Sidi Bel-Abbes à Annaba, deux jours après son coup d'envoi.

JUMELAGE ENTRE LES  
UNIONS DES ÉCRIVAINS  
ALGÉRIENS ET CHINOIS

## Signature prochaine à Alger d'une convention

Les Unions des écrivains algériens et chinois prévoient de s'associer, à la mi-octobre prochain à Alger, par une convention de jumelage, a indiqué mercredi à Souk Ahras, M. Youcef Chagra, président de l'Union des écrivains algériens (UEA) et premier vice-président de l'Union des écrivains arabes.

Cette convention permettra aux deux parties d'échanger visites et expériences et de faire connaître la production littéraire algérienne en Chine et vice-versa, a précisé à l'APS M. Chagra en marge d'un séminaire sur la littérature pour enfants ouvert au musée du Moudjahid de Souk Ahras.

La signature de la convention en question sera mise à profit pour organiser des activités culturelles animées par la délégation chinoise et pour faire visiter à celle-ci des sites historiques et touristiques en Algérie, a indiqué M. Chagra.

Par ailleurs l'Union des écrivains algériens s'apprête à recevoir, au début du mois d'octobre prochain à Alger, une délégation de la ligue des écrivains jordaniens qui sera également couronnée par une convention de jumelage entre les organisations des deux pays.

L'Union des écrivains algériens a également, selon son président, mis au point un vaste programme d'événements littéraires qui seront organisés dans différentes villes du pays.

APS

UN LIVRE ACCOMPAGNÉ D'UN DISQUE COMPACT SUR OUARGLA ET SA RÉGION

## Le patrimoine immatériel en images

Un nouvel ouvrage sur Ouargla, accompagné d'un Disque compact (CD) d'une heure 15 minutes, vient d'être publié par les services de la wilaya sous le titre "Ouargla, authenticité et élégance".

Présenté sous forme de monographie, ce livre met en relief dans ses 80 premières pages (écrites en arabe et en français) les différents aspects de l'histoire, la géographie, le patrimoine matériel et immatériel de la ville et de toute cette région située dans le Sud-est du pays. Un portfolio, "Ouargla en images", présentant une dizaine d'œuvres photographiques non reliées, ciblant des sujets divers, y est rattaché. Les premières pages renvoient au lecteur les différentes étapes ayant marqué la formation des villes de cette région peuplée et les événements saillants ayant jalonné la vie de leurs populations depuis le paléolithique inférieur, selon les archéo-

logues. Le lecteur pourrait s'intéresser également à certaines us et coutumes de la population de la région, à son architecture et à ses croyances et légendes qui veulent, à l'époque, que "le droit des étoiles" édicte la disposition des toits des ksour (villes anciennes), ou encore que la ville de Hassi Messaoud doit son nom à un certain Cheikh Rouabah Messaoud Ben Ammar qui y creusa un puits en 1917, permettant à sa famille nomade de s'y fixer.

Les sites naturels, la faune et la flore, les monuments et édifices, les nombreux ksour, dont les ruines de Sedrata enfouie sous les sables, les fêtes traditionnelles, l'artisanat, l'art culinaire, les infrastructures touristiques et économiques, n'ont pas échappé à l'œil du photographe Djailil Zaid, soucieux de présenter le moindre détail au lecteur et l'éclairer sur une région qui reste encore mystérieuse...

Le vol élégant des flamands roses et de canards sauvages, les étendues bleues des lacs de Touggourt et d'Ouargla succédant au moelleux des dunes, les "mines" des roses de sables géantes et l'immensité des palmeraies sont peints avec minutie par ce photographe illustrateur.

Fantasias, fêtes nuptiales, pèlerinages dans des lieux de cultes pluri séculaires, visites des musées sahariens, danses, chants et festins captent aussi l'imagination du lecteur et le transportent au cœur de la culture saharienne. Ahmed Melfouf, ex-wali de Ouargla, qui a préfacé le livre écrit : "*Elle (Ouargla, ndlr) a réussi le pari d'établir un lien fort et indéfectible entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, entre le passé et le présent, entre l'authenticité et le modernisme, entre la simplicité et la grandeur.*"

APS

JEUX PARALYMPIQUES (1<sup>ER</sup> TOUR/1<sup>RE</sup> JOURNÉE)

# Mauvais départ pour l'équipe algérienne de goal-ball

La sélection algérienne de goal-ball a mal entamé les 15<sup>es</sup> Jeux Paralympiques (29 août-9 septembre), en se faisant battre par la Corée du Sud 4-3 (mi-temps 3-2), jeudi à la salle Cooper Box de Londres, lors de la première journée (groupe B), du tournoi qui regroupe les douze meilleurs équipes au monde.

Pour leur baptême du feu, les protégés du duo d'entraîneurs Mohamed Bettahrat et Abdelkader Khédim, n'ont pas réussi à briller, au contraire, l'équipe a raté complètement ses débuts face à une équipe coréenne, pourtant "très prenable", selon les techniciens présents dans la salle 1. L'équipe algérienne était menée à chaque fois (1-0, 2-0), avant de réduire l'écart 2-1 et terminer la première mi-temps de douze minutes en retard d'un but seulement (3-2). La seconde période, a été dominée par les Verts qui multipliaient les attaques, ratant à plusieurs l'occasion d'égaliser et contre le court du jeu, les Coréens corsent l'addition (4-2), laissant le staff technique algérien et les spectateurs pantois à deux minutes de la fin. Malgré, cette domination, les coéquipiers du capitaine Mohamed Mokrane se contentaient de marquer un 3<sup>e</sup> but, terminant la partie par une défaite amère et difficile à comprendre pour le staff technique algérien. "Aujourd'hui, on a offert le match sur un plateau pour l'équipe adverse. Dans d'autres circonstances, cette défaite aurait été acceptée. Notre équipe semblait dans les nuages et les joueurs n'ont pas joué comme il le faut dans un match qui était largement à leur portée. Croyez moi que ce match contre la Corée du Sud devait nous revenir sans aucune difficulté, mais, le sport est ainsi fait", a déclaré Bettahrat. Le match contre les Coréens était qualifié, par le staff



technique national, de "très important". Il devait permettre de prévoir une suite meilleure pour le reste de la compétition. "On avait tablé sur cette rencontre pour récolter des points qui seront cruciaux pour espérer se qualifier aux quarts de finales parmi les quatre premiers de chaque groupe et espérer aller le plus loin possible dans ces jeux", a expliqué l'entraîneur national. Après cette défaite "amère" pour le staff technique et l'ensemble des membres de la délégation, le regard des joueurs et autres est braqué sur le second match de la poule, prévu

vendredi en soirée contre la Belgique, vainqueur du Canada (4-2), également lors de cette première journée. "Pour notre second match de la poule, on va jouer une équipe pour laquelle, un autre succès la qualifie pour les quarts. On doit s'imposer avec un bon score pour pouvoir se relancer dans la compétition. La balle est dans le camp des joueurs s'ils veulent faire durer leur rêve dans ces jeux", a insisté l'autre entraîneur national, Khédim, ajoutant que les joueurs ont les capacités technique, physique et mental pour battre la Belgique et revenir du coup dans la

course pour l'une des quatre places des quarts de finale du groupe. Pour réussir face à la Belgique, les coéquipiers du très bon joueur, Abdelhalim Belarbi doivent refaire le coup de Sydney, lorsqu'ils réussirent à damer le pion à l'équipe locale, l'Australie, lors du tournoi afro-océanie qualificatif aux Jeux de Londres, car une nouvelle défaite diminuera substantiellement les chances de qualification au second tour. Dans les autres matches du groupe pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée, la Chine (championne paralympique en titre) a été battue par l'Iran (3<sup>e</sup> au monde) sur le score de 9-5 (4-2), alors que dans l'autre groupe, la même journée a enregistré des surprises à la pelle, à commencer, par celle de la Finlande (une des favorites au titre) face au Brésil (5-6) et de la Suède devant la Turquie 2-9  
APS

JUDO

## Deux médailles de bronze pour l'Algérie

Le judo handisport algérien a remporté deux médailles de bronze, lors de la 1<sup>re</sup> journée des 15<sup>es</sup> Jeux Paralympiques de Londres qui ont débuté, mercredi avec la cérémonie d'ouverture et se poursuivront jusqu'au 9 septembre. La première médaille a été gagnée par le champion paralympique en titre, Mouloud Noura dans la catégorie des -60kg, après sa victoire au repêchage face au Coréen Lee Min-Jae sur Ippon. La seconde médaille de bronze de la catégorie est revenue au Britannique Quilter Ben, alors que le podium a été complété par l'Azerbaïdjanais Ramin Ibrahimov (or) et le Chinois Li Xiaodong (argent). Pourtant le chemin était tracé à Noura pour l'or, après s'être débarrassé avec brio du redoutable mongolien Aajim (ippon) en 1/8 de finale, et surtout du champion du monde britannique en titre Quilter (Ippon) en quart. "J'avais des appréhensions surtout pour le Mongolien que j'ai pu maîtriser, idem pour le Britannique que j'ai dominé devant une salle archi-comble acquise pour lui", a déclaré le judoka algérien, éliminé par la suite par le Chinois Xiaodong par ippon, en 1/2 finale, devant l'étonnement des techniciens et les spectateurs. "Je ne sais pas, mon corps et mes muscles ne répondaient pas. Mon adversaire je le connais pour l'avoir battu à plusieurs reprises et avant la limite, et lui aussi avait son idée sur moi. Ce que je dit, c'est qu'il était plus intelligent que moi, car il a su me prendre à défaut, peut-être que j'étais dans l'euphorie avant l'heure, néanmoins, je suis content et heureux de figurer sur le podium paralympique pour la seconde fois", a conclu Mouloud Noura. De son côté, son compatriote Sid Ali Lamri (-66kg) a pris également la 3<sup>e</sup> place, perdant certes son titre paralympique, mais a réussi à rester parmi les quatre meilleurs mondiaux de sa catégorie. Exempt des 8<sup>es</sup> de finale, Sid Lamri a affronté par la suite, en 1/2 finale, le Japonais Hirose Makoto (lui aussi exempt du même tour). La qualification est revenue au Japonais en marquant un Yoko dès les 10 premières secondes. "Le tirage au sort ne m'a pas épargné en se retrouvant dans la 1<sup>re</sup> poule regroupant les meilleurs judokas de la catégorie. Mon adversaire était prenable et je devais prôner la prudence avant d'attaquer. Malheureusement sur une erreur d'appréciation il me marque un Yoko et puis il a fermé complètement le jeu, rendant ma tâche très difficile", a expliqué Lamri. Une seconde chance de monter sur le podium a été donnée à l'Algérien qui avait à passer deux combats pour espérer remporter le bronze. Au 1<sup>er</sup> tour Sid Ali Lamri est opposé à Bayman Mustafayev et sort vainqueur du combat, avant de battre son adversaire suivant l'Espagnol Garcia Del Valle David par mobilisation. Le titre paralympique de la catégorie a été attribué à l'Ukrainien Davyd Khorava, vainqueur en finale du Chinois Xu Zhao. "Je suis fier de ma médaille de bronze qui récompense le travail que j'ai fait avec mes entraîneurs (en équipe nationale et à l'USM Alger) à qui d'ailleurs je dédie ce titre, sans oublier mes deux filles. Je ne retourne pas bredouille en Algérie et j'espère que cette médaille et celle de Noura donneront de l'appétit à mes compatriotes des autres disciplines", a tenu à dire Sid Ali Lamri.  
APS

## L'athlétisme handisport algérien en quête des lauriers paralympiques

L'athlétisme handisport algérien, représenté par 23 athlètes aux 15<sup>es</sup> Jeux Paralympiques de Londres (29 août-9 septembre), ambitionne d'étoffer son palmarès et confirmer son statut de porte-drapeau du handisport algérien. A Londres, l'objectif de cette discipline est d'obtenir un maximum de podiums, avec le souhait "d'améliorer la performance réalisée à Pékin en 2008", ou deux athlètes avaient brillé en décrochant l'or. Les lanceurs Karim Bettina et Kamel Kerdjena (révélation des jeux), s'étaient distingués du groupe composé de 32 athlètes. Depuis l'épopée du chef de file de l'athlétisme algérien Mohamed Allek (auteur de cinq titres paralympiques: 100m, 200m et 400m et une bronze), plusieurs athlètes ont eu à prendre le flambeau, à l'image des lanceurs Bettina, Medjmedj Nadia, Safia Djelal et du sprinteur Samir Nouioua. Seule discipline en Algérie à avoir été sacrée dans quatre différentes paralympiades (Atlanta 96, Sydney 2000, Athènes 2004 et Pékin 2008), l'athlétisme handisport jouit, en outre, du statut de la discipline la plus titrée aux JP (12 or, 7 argent et 16 bronze), suivi par le judo avec (3 or par Nine Messaoud, Sid-Ali Lamri et Mouloud Nora et 1 bronze de Zoubida Bouazoug). A Londres, la mission des coéquipiers de Samir Nouioua est d'être à la hauteur des ambitions de l'athlétisme algérien, toujours avide de meilleurs résultats. Pour ce faire, la sérénité et l'optimisme sont de rigueur chez les 23 athlètes dont plusieurs nouveaux venus au groupe. Sous la houlette de neuf entraîneurs et un staff technique expérimenté, la sélection algérienne a effectué une bonne préparation, avec une programmation établie à cet effet par la direction des équipes nationales. Avant de rallier Londres, les athlètes



algériens ont peaufiné leur préparation à Alger durant le mois de ramadhan (juillet-août), après une série de regroupements, ponctué par un stage en Pologne dans le centre olympique de Spira. Au vu de la préparation effectuée et des résultats acquis lors des derniers rendez-vous continentaux et internationaux et du ranking liste des athlètes, les techniciens n'ont pas hésité à pronostiquer "une performance honorable", à Londres. Un succès des chevronnés de la sélection, à savoir Karim Bettina, Samir Nouioua, Nadia Medjmedj, constituera une motivation certaine et supplémentaire pour leurs co-équipiers qui découvriront, à l'occasion, un niveau de tout autre dimension. La 1<sup>re</sup> journée de l'athlétisme, prévue vendredi au stade olympique de Londres, offre la possibilité à l'Algérie de réaliser déjà des

podiums en cette discipline, avec l'entrée en lice au concours du lancer de Club, classes (F32/51), des athlètes Karim Bettina et Bahlaz Lahouari (ce dernier détient le record du monde de la discipline avec un jet de 36.73m). En soirée (20h10) ça sera, le tour de la lanceuse du disque (F40), Mehdi Fatiha qui défiera cinq autres athlètes dont la recordwoman tunisienne Raoua Tlili (31.00m) et la recordwoman paralympique chinoise Meng Genjimu (28.04m). Sekhri Zineddine (T13) sera aligné sur le 400m série, Allel Boukhala (T35) sera sur le départ du (100m/série), alors que Hamdi Sofiane (T37) aura à disputer les demi-finales du 200m série en matinée et la finale de la même course en soirée (20h08).  
APS

IL JUGE LES PROPOS DE R. HANIFI CONCERNANT T. MAKHLOUFI « TROMPEURS »

## Belhadjoudja désavoue Hanifi

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Badreddine Belhadjoudja, répond au président du Comité olympique algérien (COA), Rachid Hanifi, en qualifiant ses déclarations de « mensongères et trompeuses », cela concernant le financement de l'athlète Taoufik Makhloufi pour sa préparation aux Jeux Olympiques de Londres.

PAR MOURAD SALHI

Le champion olympique de Londres du 1.500 m, Taoufik Makhloufi, selon l'instance nationale d'athlétisme, n'a bénéficié d'aucune forme d'aide financière ou de soutien de la part du Comité olympique algérien. « Une bourse olympique et financière est destinée à soutenir la préparation d'un athlète en vue d'un objectif. Or, le COA n'a contribué en rien dans le succès et la réussite de Taoufik Makhloufi qui n'a bénéficié d'aucune bourse, ni en dinars Algériens, ni en devises, de la part du COA. Dans le cas contraire, M. Hanifi est appelé à en apporter la preuve » a indiqué le président de la Fédération algérienne d'athlétisme dans un communiqué de presse. Concernant l'affaire de la disqualification temporaire de Taoufik Makhloufi après avoir abandonné le 800 m, le premier responsable de l'athlétisme algérien précise que le département du docteur Hanifi n'a rien fait pour régler quoi que ce soit « Concernant la disqualification de Makhloufi du 1.500m à Londres, le président du COA prétend avoir réglé le problème personnellement. Alors que ce sont le chef de mission, M. Azzoug, le DTN de la FAA, M. Boubrit, ainsi que le docteur Bensoltane et nous-mêmes qui avons œuvré et veillé à la résolution de ce faux problème » a-t-il précisé. Parlant de la performance de Taoufik Makhloufi, Badreddine Belhadjoudja confirme que le président du Comité olympique algérien ignore le travail

effectué par la FAA, en parlant d'un « fruit du hasard ». « Ceci témoigne, dira-t-il, on ne peut plus clairement de sa méconnaissance totale et de son ignorance du travail qui se fait au sein des Fédérations Sportives Nationales, à moyen et long terme. De notre point de vue, cette lacune du COA n'est pas une surprise. Nous nous voulons pour preuve le fait qu'il n'y a eu aucune réunion de concertation, ni d'évaluation de nos programmes, d'une manière générale, depuis son élection, en 2009 », a-t-il dit. Dans le même communiqué, la Fédération algérienne d'athlétisme a présenté l'état de préparation de cet athlète depuis 2009 jusqu'aux Jeux Olympiques de Londres 2012. Actuellement, son instance, ajoute Belhadjoudja, « est d'ores et déjà en train de finaliser l'étude des programmes des stages de Taoufik Makhloufi, ainsi que de tous les athlètes de l'élite nationale d'athlétisme. Des programmes qui, comme chaque année, seront pris en charge et soutenus pour l'année 2012 et pour les années à venir » a conclu le communiqué de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Cette réponse de Badreddine Belhadjoudja vient de compléter celle faite la semaine dernière par le président de la fédération algérienne de Boxe, Abdellah Bessalem qui a refusé catégoriquement de qualifier « d'erreur de jeunesse », des faits largement démentis, à savoir le vol des vélos par les pugilistes algériens à Londres. M. S.



CHAMPIONNAT DE LIGUE I, JS KABYLIE

## Samy Idrès, nouveau président du club CSA



Samy Idrès a été élu président du Club amateur sportif CSA-JSK, par l'assemblée générale électorale (AGE) qui s'est tenue, jeudi soir, au siège de l'équipe phare du Djurdjura. Unique candidat à ce poste, conseiller sportif et directeur technique de la section handball de la JSK, il a recueilli 76 voix pour, sur les 77 voix exprimées à bulletins secrets, en présence d'un représentant de la Direction de la jeunesse et des sports et d'un huissier de justice. Diplômé de l'Institut supérieur des technologies du sport de Ben Aknoun (Alger), le nouveau patron du club amateur de la JSK aura à briguer un mandat olympique de 4 ans (2012-2016), en succédant à Mohand-Cherif Hannachi, qui a présidé aux destinées de la JSK pendant près de 20 ans. Dans son message de passage de témoin M. Hannachi a félicité son successeur, en l'assurant de son « soutien permanent et indéfectible pour la concrétisation de l'objectif majeur assigné à son mandat, consistant en la dynamisation de la pratique sportive, à travers la relance des sections qui avaient fait, par le passé, la fierté du club ». Joignant le geste à la parole, Hannachi a décidé de remettre à son successeur un chèque

de 5 millions DA, auquel s'ajoutera, a-t-il dit devant les membres de l'AGE, l'émission, le mois prochain, d'un autre chèque libellé du même montant que le premier. Visiblement ému par la confiance qui lui a été faite par le président sortant et les membres de l'AGE, M. Idrès a déclaré qu'il « ne ménagera aucun effort » pour être à la hauteur de la mission qui lui a été dévolue. Pour la concrétisation de l'objectif de son mandat, portant sur la réalisation d'un millier de licences (toutes disciplines confondues), le nouveau président a invité « l'ensemble de la famille JSK à l'aider dans la massification de la pratique sportive visant à soustraire le maximum de jeunes des griffes de l'oisiveté et des fléaux sociaux ».

APS

PALERME

## La piste Mesbah toujours d'actualité

Le recrutement, par Palerme, du défenseur algérien de l'AC Milan, Djamel Mesbah, est toujours d'actualité à moins de 48 heures de la clôture du marché des transferts d'été, a indiqué le vice-président du club sicilien, Guglielmo Miccichè. « Il ne faut pas oublier l'affaire Mesbah qui est toujours d'actualité, de même que celle de l'Argentin de Catane Cristian Llama. A ces deux joueurs j'ajouterai Federico Peluso (Atalanta) et Reto Ziegler (Juventus). Selon moi, un de ces quatre joueurs pourrait devenir rosanero », a déclaré mercredi soir le numéro 2 de Palerme à Mediagol.it. Le directeur général du club sicilien, Giorgio Perinetti, a confirmé sur le site spécialisé calciomercato.it que l'international algérien de 27 ans intéressait toujours Palerme. « Nous avons besoin d'un arrière gauche. Ziegler ou Mesbah? On verra, tous les deux sont des possibilités. Nous allons discuter avec leurs clubs pour voir », a-t-il dit. Selon la presse italienne, le club de Maurizio Zamparini a proposé Giulio Migliaccio en échange de Mesbah, ce que l'AC Milan a refusé. Outre Palerme, le Torino est revenu à la charge pour Mesbah qui avait repoussé au mois de juillet une première offre du président du club turinois, Urbano Cairo, préférant rester à Milan et jouer à fond ses chances d'être titulaire ou être transféré à l'Olympique de Marseille, en quête d'un arrière gauche.

VOLLEY-BALL, MESSIEURS

## Mourad Sennoun, nouvel entraîneur de l'équipe nationale

« Nous allons revoir beaucoup de choses » Le nouvel entraîneur de la sélection algérienne de volley-ball (messieurs), Mourad Sennoun a affirmé qu'« il est nécessaire de revoir beaucoup de choses, notamment sur le plan organisationnel », jeudi à Alger lors de la cérémonie de son installation à la tête de la barre technique. « Plusieurs choses devront être revues notamment sur le plan organisationnel, et aussi au niveau des clubs » a affirmé le nouveau coach national, soulignant que sa mission consiste à « redorer le blason du volley-ball algérien et d'ancrer la culture de la gagne dans l'esprit des joueurs ». « L'objectif principal est de remporter le titre africain des nations, tout en endossant la responsabilité de tout éventuel échec », a ajouté l'entraîneur national. La sélection algérienne entamera à partir du 1<sup>er</sup> septembre un stage d'une dizaine de jours, et ce avant le début du championnat national prévu fin septembre. « Je serai franc avec les joueurs, et il n'y aura pas de place pour les sentiments ou la diplomatie (...) » a prévenu l'ancien international qui affirme au passage qu'il suivra de très près le championnat d'Algérie, afin de retenir en sélection les meilleurs éléments, soulignant que des clubs comme le NRBB Arreridj, le MB Béjaïa et l'USM Blida ont beaucoup progressé ces derniers temps. Abordant le volet du Championnat arabe de volley-ball prévu entre le mois d'octobre et de novembre en Tunisie ou en Egypte, le coach national a indiqué que le délai de préparation au rendez-vous arabe reste assez court. « Nous disposons d'un temps limité de préparation pour cette compétition, vu le nombre restreint de stages qu'on aura à effectuer » a précisé l'ancien joueur du NA Hussein Dey et du MC Alger. En prévision du prochain champion d'Afrique prévu en septembre 2013, dans un pays non encore désigné, le six national effectuera à la fin de la saison 2012-2013, un stage non-stop de 4 mois au cours duquel plusieurs matches amicaux seront au menu. « Une 1<sup>ère</sup> liste de 20 joueurs sera établie avant d'être ramenée à 16. Beaucoup de jeunes notamment de Bejaia seront convoqués. Toutefois, il n'y aura pas de limite d'âge dans cette équipe, les meilleurs joueurs seront retenus même s'ils ont 40 ans, et sont en mesure de donner le meilleur rendement pour la sélection » a précisé M. Sennoun. Concernant son retour au pays après un exil de 10 ans aux pays du Golfe, Mourad Sennoun a affirmé qu'il n'a pas hésité par « amour de l'Algérie », à répondre à l'appel du cœur, en déclinant plusieurs offres des clubs koweïtiens et qataris en faisant passer au second plan l'aspect financier. Le nouvel entraîneur national qui a signé un contrat d'une saison renouvelable, a souligné qu'il « pourrait rester à la tête du six national 3 ou 4 années ».

HANDBALL- CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U 21

## Victoire de l'Algérie devant le Maroc

La sélection algérienne de handball (U-21) a battu son homologue du Maroc (27-20), mi-temps (13-11) en match comptant pour la 3<sup>e</sup> journée de la 18<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique juniors (groupe B), disputée jeudi au Palais des sports de Treichville à Abidjan. Grâce à cette victoire, la 3<sup>e</sup> consécutive, les Verts occupent seuls la tête du classement du groupe B, après avoir battu respectivement la Guinée (35-22) et la Libye (25-21). Dans l'autre match du groupe B, l'Egypte a battu la Guinée 50-19. Le Congo devait, quant à lui, rencontrer la Libye. A l'issue de cette journée, l'Algérie occupe seule la 1<sup>ère</sup> place avec 6 pts, devant le Maroc et l'Egypte (2 pts) puis le Congo (2 pts), la Libye et la Guinée (0 pt). Demain vendredi, pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée, l'Algérie sera opposée au Congo, l'Egypte au Maroc et le Congo à la Libye.

APS

## Cuisine

### Soupe paysanne au céleri



#### Ingrédients :

500 g de céleri  
1 oignon  
4 pommes de terre  
1 poireau  
100 g de viande hachée  
25 g de beurre  
2 1/2 l d'eau  
Sel et poivre  
1 feuille de laurier  
1 dl de crème fraîche

#### Préparation :

Nettoyer tous les légumes : peler le céleri, les oignons et les pommes de terre, retirer les feuilles vertes trop dures du poireau. Couper tous les légumes en morceaux et les laver. Les faire revenir au beurre avec la viande hachée dans une casserole à fond épais. Joindre les légumes, mouiller d'eau. Saler, poivrer et ajouter la feuille de laurier. Amener à ébullition. Puis faire cuire à feu doux et à couvert pendant 40mn environ. En fin de cuisson, lier la soupe avec la crème et rectifier l'assaisonnement.

### Petits beignets



#### Ingrédients :

2 œufs  
1/2 petit verre à thé d'huile  
50 g de sucre en poudre  
Zeste d'1 citron  
1 sachet de sucre vanillé  
1 sachet de levure pâtisseries  
La farine selon le mélange

#### Sirop :

500 g de sucre en poudre  
Le jus d'1/2 citron

#### Préparation du sirop :

Mettre dans une casserole le sucre, le jus de citron et couvrir d'eau, laisser cuire sur feu doux, vérifier la cuisson en posant une goutte de confiture sur une assiette, la goutte ne doit pas s'étaler.

#### Préparation pour la pâte :

Battre les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, ajouter l'huile et le sucre vanillé, la levure, travailler énergiquement ce mélange, ajouter la farine tamisée peu à peu en travaillant sans cesse jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Étaler la pâte au rouleau sur une épaisseur de 1 cm sur un plan de travail fariné, découper la pâte en rondelles à l'aide d'un emporte-pièce.

Faire frire les beignets dans un bain d'huile chaud jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, les tremper dans le sirop chaud.

*Un grand nombre de personnes doit porter des lunettes. Vous en faites partie ? Au lieu de prendre cela comme une tare, profitez-en pour rehausser vos traits et affirmer votre style.*

Trois éléments devraient influencer l'achat d'une monture : la personnalité, le style de vie et la forme du visage. «Une monture bien choisie rehausse le visage et les traits. C'est pourquoi il faut toujours choisir un modèle qui nous fait un visage souriant». Bien qu'il n'y ait pas de forme pure, la tendance ronde, carrée ou triangulaire de votre visage devrait guider le choix de votre monture pour que vous soyez en harmonie avec vos lunettes.

#### Visage rond

Évitez les montures rondes qui accentuent le galbe des joues.

Privilégiez les modèles angulaires, étirés et carrés.

Les montures qui remontent vers le haut structureront votre visage.

#### Visage carré

Évitez les montures carrées.

Préférez les lunettes rondes ou ovales qui atténuent les angles.

Attention : la largeur des lunettes ne doit pas être inférieure à celle du visage.

#### Visage rectangulaire

Évitez les formes carrées et angulaires.

Optez pour des ovales ou des rondeurs à bord large qui adoucissent vos traits et les

montures claires.

#### Visage triangulaire

Abstenez-vous des formes angulaires et de la hauteur.

Choisissez des ovales, des rondeurs.

Les montures allongées rééquilibreront la finesse de votre menton.

Attention à ce qu'une monture trop large ne dépasse pas votre visage.

#### Visage ovale

Toutes les formes vous conviennent, vous pouvez oser !

Attention cependant de ne pas choisir des lunettes trop grandes.

#### Règle d'or

Le secret du confort dépend de l'appui de la monture sur le nez. Il faut s'assurer que le poids est bien partagé sur le haut et les côtés du nez, lequel supporte presque tout le poids des lunettes. Assurez-vous ensuite que les yeux sont bien centrés dans les verres et que les sourcils n'apparaissent pas à l'intérieur des verres. Enfin, les cils ne doivent en aucun cas effleurer les verres. Rappelez-vous qu'une monture doit être proportionnée au visage, au risque de causer des blessures derrière les oreilles ou au nez.



## DÉCORATION ET BRICOLAGE

### Bien habiller les fenêtres de cuisines et des salles de bains

Devenues pièces à vivre à part entière, la cuisine et la salle de bains se décorent comme une pièce ordinaire. Avec des rideaux. À condition qu'ils soient adaptés.

#### Cuisine

##### Pensez d'abord sécurité !

-Si la fenêtre est située près de la cuisinière ou du four assurez-vous que l'habillage ne peut à aucun moment effleurer une source de chaleur. Pour cela, retenez le rideau à l'aide d'embrasses.

Préférez les stores, qui sont plus sûrs, moins encombrants, et risquent moins d'être abîmés par les projections de graisse.

Les stores plats constituent, en effet, l'habillage le plus approprié pour les cuisines.

Les stores vénitiens conviennent aussi. S'ils se salissent, nettoyez-les avec un plumeau. S'ils sont très sales, essuyez-les avec une éponge imbibée

d'eau savonneuse.

Mais si vous préférez des rideaux, choisissez des tissus faciles à nettoyer.

#### Salle de bains

Pour éviter les problèmes liés à la condensation, préférez les voilages, les tissus éponges ou la toile plastifiée.

Si la fenêtre n'est pas située juste au-dessus de la baignoire ou du lavabo : installez une tringle plus longue que son cadre, pour permettre à l'air de circuler librement.

Si vous optez pour un voile, sachez que s'il offre un écran efficace le jour, il deviendra pratiquement transparent la nuit quand la pièce sera éclairée. Un rideau doublé ou un store à enrouleur sera alors indispensable.

Comme pour la cuisine, le store vénitien, assorti à la couleur de la pièce, peut être une bonne solution, de même que les stores à lamelles qui s'enroulent ou peuvent se remonter en plis souples.



## Trucs et astuces

### Redonner vie à un tableau

Il arrive, qu'un tableau à l'huile se ternisse. Il est possible de le restaurer sans inconvénient. Pour cela, frottez-le avec une rondelle de pomme de terre. Ainsi, votre tableau retrouvera un aspect agréable pour les yeux.



### Le divan fait des traces contre le mur



Pour éviter ce genre d'inconvénient, calculez la distance qui sépare la plinthe des pieds du divan. Bricolez de petites tiges, avec embout en caoutchouc, qui viendront heurter la plinthe.

### Déjaunir des ivoires



Si vos ivoires sont un peu jaunes, vous pouvez les déjàunir en procédant de la manière suivante : pressez un citron et, à l'aide d'un linge très fin trempé dans ce jus, nettoyez-les puis rincez-les soigneusement.

### Pour éviter d'écailler la peinture

Vous devez mettre un clou pour tenir un cadre sans détériorer le panneau, mettez un scotch à l'endroit où vous avez décidé de planter votre clou.



Par Ourida Aït Ali

# HyMeX, un programme pour mieux prévoir le climat méditerranéen

Le CNRS et Météo-France s'associent dans un programme destiné à comprendre les crues, inondations ou sécheresses du pourtour méditerranéen...

De Barcelone à Istanbul et du Caire à Alger, le littoral méditerranéen reste mal connu des météorologues. Avec ses températures élevées en été, ses fortes précipitations à l'automne, ses vents et ses reliefs, le bassin de la Grande Bleue est un terrain miné pour les climatologues. Seule certitude: selon tous les scénarios envisagés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), la région sera une des plus vulnérables au réchauffement climatique. Avec quelque 355 millions de personnes habitant les côtes, l'enjeu est de taille.

## Atmosphère, mer, vent et activité humaine

« L'objectif d'HyMeX est de comprendre le cycle de l'eau en Méditerranée et améliorer les projections sur les événements extrêmes, comme les précipitations intenses, les crues rapides, les sécheresses et les vents violents », explique Herlé Mercier, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Pour cela, 400 chercheurs de vingt pays vont se pencher sur les interactions entre l'atmosphère, la mer et les terres. « La région est complexe car il s'agit d'une petite mer quasi fermée, encadrée par des massifs montagneux importants comme les Alpes ou l'Atlas, avec un réseau de fleuves et rivières dense et un fort contraste climatique entre les rives nord et sud », détaille Philippe Drobinski, directeur de recherche au Laboratoire de météorologie dynamique du CNRS.

Une géographie particulière à laquelle s'ajoute l'impact de l'homme: avec des mégapoles en bordure de littoral, notamment Le Caire (19 millions d'habitants) ou Istanbul (11 millions), et des



arrière-pays ruraux où l'eau, parfois rare, est surexploitée, les Méditerranéens subissent mais peuvent aussi influencer sur le climat. Un aspect humain qui a incité les chercheurs à inviter des sociologues à se joindre au programme HyMeX : « Ils vont à leur façon collecter des données auprès des gens et voir comment les individus réagissent en situation de catastrophe, ce qui pourra nous aider à améliorer les préconisations et réduire le nombre de victimes », explique Guy Delrieu, hydrologue au CNRS.

## Un arsenal d'instruments

Côté sciences « dures », les chercheurs se sont dotés d'une panoplie impressionnante d'outils pour comprendre comment

se forment les événements extrêmes : « Plus de 200 instruments vont être déployés, dont un bateau, six gliders, quinze bouées et flotteurs, énumère Véronique Ducrocq, chercheur à Météo-France. Certains outils seront déployés seulement sur alerte, notamment trois avions dont un Falcon qui larguera des dropsondes permettant de mesurer l'humidité, les températures et le vent sur toute une colonne atmosphérique. » Des ballons dérivants seront également lancés de Minorque et trois stations en France seront équipées pour mesurer tous les facteurs influents sur la météo: Montpellier, Corte et San Giuliano en Corse seront les QG des scientifiques d'HyMeX. La première mission, qui

débutera le 5 septembre, collectera des données sur la Méditerranée nord-occidentale, des côtes espagnoles au centre de la botte italienne. « Cette partie regroupe tous les événements météorologiques extrêmes: c'est un point focus pour documenter les inondations ou les vents régionaux forts », précise Philippe Drobinski.

Les travaux se poursuivront jusqu'en 2020: après les observations, les scientifiques modéliseront les événements, ce qui permettra de mieux se projeter, que ce soit pour anticiper une inondation à quelques jours ou prévoir les impacts du réchauffement climatique dans quelques décennies. La Grande Bleue va devoir révéler une partie de ses secrets.

## Accro au Web ? C'est peut-être la faute à vos gènes

Vos proches se plaignent de vous voir plus souvent connecté sur Facebook que dans la vraie vie? Vous tweetez votre quotidien à la minute près? Vous postez toujours sur Instagram ce que vous mangez?

Déculpabilisez-vous. Peut-être que votre dépendance au Web est génétique. Une étude allemande publiée dans le *Journal of Addiction Medicine* explique en effet qu'une variation de gène serait responsable de l'addiction à Internet.

*Medical News Today* explique que des chercheurs de l'université de Bonn ont étudié le comportement de 843 personnes face à Internet. Leur constat est sans appel

: 132 personnes entretiennent un rapport de dépendance avec le Web. Toute la journée, leurs pensées sont tournées vers ce média et ils admettent que sans connexion, leur bien-être peut durement être touché.

Les chercheurs ont ensuite analysé la différence entre la constitution génétique des personnes qui montraient des signes de dépendance et ceux qui semblent être « sous contrôle ». Résultat : les 132 personnes accro à Internet sont plus souvent porteuses d'une variation du gène CHRNA4 que les personnes au comportement plus modéré. Une variation qui apparaît également... chez les fumeurs.

Le docteur Christian Montag, coauteur de l'étude, explique:

« Ce que nous savions déjà sur le récepteur nicotinique de l'acétylcholine dans le cerveau est qu'une mutation du gène est associée à la promotion de comportements addictifs. » Ce neurotransmetteur joue un rôle essentiel dans la dépendance à la nicotine, et apparemment aussi à Internet. Cette première étude devrait par la suite être approfondie, notamment pour savoir si les femmes sont plus touchées par cette variation, comme cette première étude semble le prouver. Pour Christian Montag, cité par le *Huffington Post*, cette recherche permet au moins de prouver que

la dépendance au Web existe, et qu'il faut la traiter: « Il a été démontré que la dépendance à Internet n'est pas le fruit de notre imagination. » *PC Impact* explique qu'une étude précédente publiée par la revue *Perspectives in Psychiatric Care* révèle que 5% à 10% des internautes à l'échelle mondiale sont dépendants à Internet. Parmi ces accros du Web, 52% ont déjà un problème de drogue ou d'alcool.

Cette dépendance à Internet peut aller très loin. *Numerama* rappelle qu'à Taïwan, une jeune femme de 19 ans a poignardé à mort son oncle car celui-ci a coupé son accès à Internet la nuit pour la contraindre à aller se coucher.

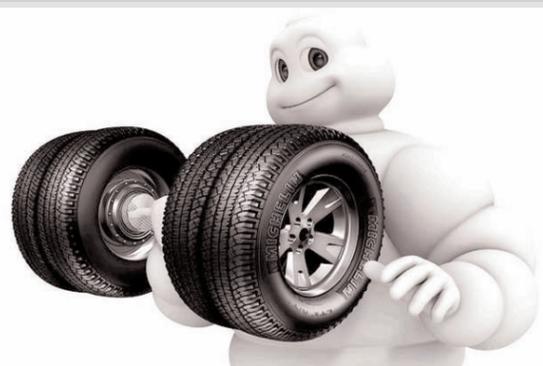
## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### PNEU DE VOITURE DÉMONTABLE

Inventeur : **Frères Édouard et André Michelin** Date : **1891** Lieu : **France**

En 1891 les frères Michelin (André et Édouard) après avoir aidé un cycliste anglais, venu à l'usine, dont le pneu (mis au point par un certain Dunlop) avait crevé, mettent au point le pneu démontable pour bicyclette. Le brevet est déposé le 18 juin. Charles Terront gagne la course cycliste Paris-Brest sur un vélo équipé de pneus Michelin l'année suivante.



# Laetitia Casta

juré glamour  
de la Mostra...

Membre du jury de cette 69<sup>e</sup> édition de la Mostra de Venise, Laetitia Casta a fait régner un vent de style et de glamour à son arrivée dans la ville italienne. L'actrice et mannequin avait des alliés de choix : deux créateurs français. Saint Laurent Paris et Lanvin

## Lady Gaga

une perruque en...  
plumes d'oiseau

Après avoir débuté sa tournée européenne en Europe de l'Est, Lady Gaga a rejoint les pays du Nord. Arrivée à Helsinki en début de semaine elle n'est pas passée inaperçue à la sortie de son hôtel hier avec son look total dark et une perruque en... plumes d'oiseau.



## Leighton Meester

un look  
de mémé

Leighton Meester dans les rues de New-York, donnait vraiment l'impression d'être habillée avec des pièces tout droit sorties du placard de sa grand-mère. Celle qui incarne le personnage de Blair Waldorf n'a pas été épargnée par les stylistes de la série qui ont aussi mis le paquet côté accessoires.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h42
Dohr	12h49
Asr	16h27
Maghreb	19h23
Icha	20h43

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 1662 | Ven. 31 août - Sam. 1<sup>er</sup> septembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

MOSTAGANEM, PLAGE EL MASRA

## 29 kg de drogue rejettés par la mer



Les gendarmes de la brigade territoriale de Benabdemalek-Ramdane ont récupéré un sac contenant 29 kg et 400 grammes

de kif traité, rejeté par la mer sur la plage El Masra. Une enquête a été aussitôt ouverte. Rappelons que c'est la 11e découverte du genre en l'espace de deux semaines seulement. Cela démontre que les trafiquants de drogue tentent, par tous les moyens, d'introduire leur « marchandise » en Algérie. Les réseaux de trafic de kif ont choisi la voie maritime à la suite du durcissement des surveillance aux frontières Ouest et Sud-Ouest. Les gardes-frontières ont en effet réussi, durant ces deux semaines, à récupérer plus d'une tonne de drogue au niveau des frontières terrestres poussant, ainsi, les narcotraffiquants à revoir leur tactique.

TRAFIC DE MONNAIE

## Arrestation de deux suspects à Bouira

Suite à la plainte déposée par un citoyen contre deux individus résidant à Djebahia, les gendarmes de cette commune ont interpellé les deux mis en

cause et saisi au domicile de l'un d'eux 25 faux billets de banque en coupures de 200 DA ainsi qu'un imprimante. L'enquête est en cours.

POUR DÉFAUT DE FACTURATION

## 1.843 bidons de peinture saisis à Tiaret

Les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière de Tiaret, en patrouille sur la RN 14, ont interpellé une personne qui transportait à bord d'un semi-remorque, 1.843 bidons de peinture,

sans factures. La marchandise a été remise aux services des Domaines de Tiaret. Une enquête est ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale de Tiaret.

OPÉRATIONS COUP-DE-POING DES FORCES DE L'ORDRE

## 85 arrestations à Tipaza, Saïda et Tlemcen

Entre le 28 et 29 août 2012, les services de police des wilayas d'El Oued, Tipaza, Saïda et Tlemcen ont mené plusieurs opérations à travers ces villes, donnant lieu à l'interpellation de quatre-vingt-cinq individus pour diverses infractions, dont le port d'armes blanches prohibées et détention de stupéfiants.

...et 695 autres à Tipaza, Oran et Souk Ahras

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, et pour la période allant du 27 au 28 août 2012, les éléments des sûretés de wilayas de Tipaza, Souk Ahras et d'Oran, ont mené plusieurs opérations à travers les différents quartiers des communes au cours desquelles 695 personnes ont été interpellées pour diverses infractions. Au cours de ces mêmes opérations, 104 véhicules et 08 motocyclettes ont été ainsi contrôlés.

VOLÉ À SON PROPRIÉTAIRE À MASCARA

## Un véhicule récupéré par la police

Le 27 août s'est présenté au siège de la 5e Sûreté urbaine de Mascara, le dénommé B. D., 48 ans, à l'effet de signaler le vol de son véhicule laissé en stationnement dans un garage. Les recherches lancées et la mobilisation des policiers s'est soldée par la découverte du véhicule. Une enquête est en cours afin d'identifier l'auteur du vol. Il veut une aide financière pour construire sa maison

## Un jeune menace de s'immoler à l'intérieur du siège de l'APC de Chlef

Le 28 août 2012 le dénommé H. I., 31 ans, a tenté de s'immoler par le feu à l'intérieur du siège de l'APC de Tadjna à Chlef. Il s'était aspergé d'essence mais heureusement et grâce à la vigilance des éléments de police, il a pu être maîtrisé avant de mettre à exécution son dramatique geste. Selon des informations recueillies H. I. aurait choisi cette nouvelle forme de revendication pour obtenir une aide financière pour construire un toit.

CONSTANTINE

## Neuf personnes décèdent dans un puits

Neuf personnes, 6 membres d'une même famille, un (1) voisin et deux éléments de la protection civile, sont mortes, et cinq pompiers grièvement blessés, vendredi en début d'après-midi, dans un puits situé au lieu-dit "4 chemins", à l'entrée de la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), a-t-on appris auprès de la protection civile. Selon les premiers éléments recueillis sur place par l'ÉAPS, c'est en voulant porter secours à une personne de la famille concernée, tombée dans ce puits, que les autres

membres sont successivement descendus dans la cavité pour ne plus remonter. Alertée, la protection civile est à son tour intervenue, perdant 2 de ses éléments, morts dans les mêmes conditions, déplorant cinq blessés graves parmi ses éléments qui se trouvent en soins intensifs à l'hôpital régional militaire d'Ali Mendjeli. Une enquête a été aussitôt déclenchée par les services compétents pour établir les circonstances précises de ce drame.

CONTREBANDE

## 85 chardonnerets récupérés à Tlemcen

Au cours du contrôle des passagers du train de voyageurs Maghnia - Oran, les gendarmes de la Section de recherches de Tlemcen et ceux de la Section de sécurité et d'intervention du groupement ont interpellé trois personnes en possession d'un lot de produits cosmétiques et effets vestimentaires en provenance de la contrebande ainsi que quatre-vingt-cinq chardonneret. Une enquête est ouverte par la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Tlemcen. Par ailleurs, les gendarmes de la brigade territoriale de Tamanrasset ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local, deux personnes interpellées en possession de 1.600 cartouches de cigarettes étrangères et de 40 rouleaux de tissu.



...2.580 litres de carburant découverts dans des entrepôts clandestins à Tamanrasset  
Entre le 23 et le 26 août, agissant sur informations, les éléments de la sûreté de wilaya de Tamanrasset, ont récupéré dans deux entrepôts clandestins 2.580 litres de carburant destiné à la contrebande. D'un autre côté, les policiers de la Brigade régionale d'investi-

gation contre l'émigration clandestine, en mission de patrouille à hauteur du village Izrzi à Tamanrasset, ont intercepté un véhicule conduit par M. Y., 20 ans. A la vue des policiers, ce dernier a tenté de prendre la fuite, obligeant les policiers à engager une course poursuite. La fouille du véhicule a permis la découverte de 180 litres de carburant destiné à la contrebande ainsi que 200 grammes de cannabis. Le mis en cause a été présenté devant le parquet compétent.

IL TUE UNE PERSONNE ET EN BLESSE UNE AUTRE

## Un adolescent de 14 ans arrêté pour meurtre

Le 28 août en début de soirée et suite à des informations parvenues à la Sûreté de daïra de Héliopolis à Guelma, les éléments de police se sont rendus sur les lieux où ils ont trouvé deux personnes baignant dans leur sang. Les victimes, deux mineurs, âgés de 14 et 15 ans, demeurant à Héliopolis/Guelma, portaient des traces de blessures à l'arme blanche. Evacués vers l'hôpital, l'une des victimes a succombé à ses blessures, tandis que l'autre est gardée toujours en observation. Les recherches, menées par les services de police, ont démontré que l'auteur de cette boucherie est autre mineur, âgé tout juste de 14 ans. Le suspect a été aussitôt interpellé et a été présenté devant le parquet compétent.

## TENTATIVE DE VOL CONTRE UN RESSORTISSANT ÉTRANGER Trois personnes dont un mineur arrêtés à Oran

Le 23 août un ressortissant étranger a été victime d'une tentative de vol suivie d'agression. Les forces de police de la 4e Sûreté urbaine d'Oran ont procédé, dans ce cadre à l'interpellation de 3 individus impliqués dont 1 mineur. Il s'agit de B. F., 18 ans, S. A., 18 ans et T. S., 15 ans. Les personnes majeures ont été placées sous mandat de dépôt alors que mineur a été envoyé au centre de rééducation des mineurs d'Oran.

SUITE À UNE BAGARRE

## Un dealer mis hors d'état de nuire à Béchar

Le 25 août, suite à une rixe qui a éclaté à proximité de l'ancienne fourrière de Béchar entre un groupe de jeunes, les forces de police se sont rendues sur les lieux. Au terme d'une course poursuite les policiers ont procédé à l'arrestation de l'un de ces jeunes, sur lequel il a été trouvé 38 grammes de cannabis, 25 comprimés de psychotropes ainsi qu'une arme blanche. Il s'agit de B. N., 36 ans, lequel a été présenté par devant la juridiction compétente.

POUR SÉJOUR ILLÉGAL SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

## Cinq ressortissants africains interpellés à Adrar

Le 28 août 2012, les éléments de la sûreté de Wilaya d'Adrar, ont présenté devant les juridictions compétentes, cinq (05) ressortissants africains interpellés pour séjour illégal et usurpation d'identité. L. H.